

GUIDE DE LA FORMATION MÉDICALE CONTINUE 2025



Aquarelle par Alette GOUSSEAU

 Centre Hospitalier
Saumur
Longué-Jumelles
Un hôpital proche de vous !

Qualiopi 
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

GUIDE DE LA FORMATION MEDICALE CONTINUE – VERSION NUMERIQUE

La version numérique (.pdf) régulièrement actualisée du Guide de la Formation Médicale Continue 2024 du Centre Hospitalier de Saumur

est disponible et consultable à l'emplacement suivant :

G:\ESPACE PUBLIC FORMATION\Livret de Formation\Guide FMC 2024

Ainsi que dans votre espace Qamino.

LE SERVICE FORMATION CONTINUE VOUS ACCUEILLE DU LUNDI AU VENDREDI

Bureau Formation Continue – RDC du Bâtiment G (DRH)
Centre Hospitalier de Saumur

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	FERME
14h00–17h00	14h00–17h00	14h00–17h00	14h00–17h00	14h00–17h00

Bernard DEVANNE
Responsable de la Formation Continue
02.41.53.32.13

Fanny ASSERAY
Chargée de la Formation Continue
02.41.53.32.46

formation@ch-saumur.fr

SOMMAIRE

LE PLAN DE FORMATION MEDICALE CONTINUE 2025	5
LE PLAN DE FORMATION MEDICALE CONTINUE	6
BUDGET PREVISIONNEL DES FORMATIONS MEDICALES	7
BILAN DES FORMATIONS MEDICALES REALISEES	8
RECUEIL DES BESOINS DE FORMATION MEDICALE CONTINUE POUR L'ELABORATION DU PLAN DE L'ANNEE SUIVANTE	9
LE DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (DPC)	10
LE DISPOSITIF DE DPC	11
POUR VALIDER SON PARCOURS DPC, LE PRATICIEN, LE SOIGNANT DOIT.....	12
EPP : DE QUOI PARLE-T-ON ?.....	13
L'ORGANISME DE FORMATION DU CENTRE HOSPITALIER DE SAUMUR	15
L'ORGANISME DE FORMATION	16
LE COPIL DE LA FONCTION CENTRALE DE L'ORGANISME DE FORMATION DU CH DE SAUMUR	16
LES FORMATEURS	17
LA COMMISSION DPC-FMC	18
ORGANISATION DE LA FORMATION MEDICALE CONTINUE AU CH DE SAUMUR	20
QUI PEUT BENEFICIER D'UNE FORMATION ?	21
DEMANDER UNE FORMATION.....	21
LES OBLIGATIONS DU PRATICIEN EN FORMATION	22
LES REGLES DE FINANCEMENT DES FORMATIONS MEDICALES	23
PRISE EN CHARGE FINANCIERE DE LA FORMATION MEDICALE CONTINUE :	23
LE CATALOGUE DES ACTIONS DE FORMATION COLLECTIVES EN INTRA	24
LES FORMATIONS REGLEMENTAIRES.....	24
SECURITE INCENDIE : EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION.....	25
SECURITE INCENDIE : MISE EN SECURITE.....	26
AFGSU NIVEAU 2 – FORMATION INITIALE.....	27
AFGSU NIVEAU 2 – REVALIDATION	28
LES FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES	29
RADIOPROTECTION DU PERSONNEL	30
SECURISATION DE LA PRISE EN CHARGE MEDICAMENTEUSE – ETABLISSEMENT SANITAIRE	31
SECURISATION DE LA PRISE EN CHARGE MEDICAMENTEUSE – EHPAD	32
IDENTITOVIGILANCE.....	33
GESTION DU RISQUE INFECTIEUX AU QUOTIDIEN DANS LES SERVICES	34
GESTES ET POSTURES DE SECURITE - POSTES ADMINISTRATIFS.....	35
GESTES ET POSTURES DE SECURITE - POSTES TECHNIQUES ET AUTRES POSTES AVEC PORT DE CHARGES LOURDES.....	36
LES FORMATIONS RESERVEES AU PERSONNEL MEDICAL	37
CODAGE MCO (FORMATION DE BASE) – LE PMSI – REGLES DE CODAGE MCO.....	38
GRADATION DES SEJOURS AMBULATOIRES	39
LA RESPONSABILITE MEDICALE ET LE DOSSIER PATIENT	40
COMMENT PREVENIR ET FAIRE FACE AUX SITUATIONS CONFLICTUELLES EN MILIEU HOSPITALIER ?	41
MISE EN ŒUVRE ET CONDUITE D'ENTRETIENS PROFESSIONNELS ANNUELS.....	42
QUALITE – GESTION DES RISQUES – USAGERS.....	43
UTILISATION DU LOGICIEL QUAL'NET – NIVEAU UTILISATEUR	44
UTILISATION DU LOGICIEL QUAL'NET – NIVEAU REDACTEUR.....	45
SIGNALEMENT DES EVENEMENTS INDESIRABLES : POURQUOI ? COMMENT ?.....	46
GERE LES EVENEMENTS INDESIRABLES EN TANT QU'ENCADRANT	47

GESTES DE SAUVETAGE ET MISE EN CONDITION DE SURVIE DES VICTIMES D'ATTENTAT	48
GESTES DE SAUVETAGE ET MISE EN CONDITION DE SURVIE DES VICTIMES D'ATTENTAT – RESTITUTION DES ACQUIS.....	49
PRECAUTIONS STANDARD ET GESTION DES EXCRETA : NOUVELLE VERSION !!!.....	50
RISQUE INFECTIEUX LIE A L'EAU : LEGIONELLE ET LEGIONELLOSE.....	51
BIONETTOYAGE DES LOCAUX : QUOI DE NEUF ?	52
PREVENTION DES ACCIDENTS AVEC EXPOSITION AU SANG (AES) OU AUX LIQUIDES BIOLOGIQUES, ET CONDUITE A TENIR	53
PRECAUTIONS COMPLEMENTAIRES - GESTION DU LINGE ET DES DECHETS.....	54
PREVENTION DES EPIDEMIES HIVERNALES : DETECTION, PREVENTION ET CONDUITE A TENIR	55
PROJET D'ETABLISSEMENT : PROMOTION DE LA BIENTRAITANCE	56
ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SOINS PALLIATIFS ET EN FIN DE VIE	57
SELF-SAUVEGARDE – NIVEAU 1	58
SELF-SAUVEGARDE – NIVEAU 2	59
PROJET D'ETABLISSEMENT : QUALITE DE VIE AU TRAVAIL	60
GESTION DU STRESS ET DE L'EPUISEMENT PROFESSIONNEL	61
SE PREPARER A LA RETRAITE.....	62
PROJET D'ETABLISSEMENT : ENCADREMENT	63
ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LES PRATIQUES MANAGERIALES	
ATELIER 1 : COMMENT DETECTER LE MAL-ETRE D'UN.E COLLABORATEUR/TRICE	64
ATELIER 2 : COMMENT GERER LES CONFLITS AU TRAVAIL - VOLETS 1 ET 2	65
ATELIER 3 : COMMENT TRAVAILLER AVEC DES PERSONNALITES DITES « IRRITANTES » VOIRE DIFFICILES ? - VOLETS 1 ET 2... ..	66
ATELIER 4 : LA COMMUNICATION NON VIOLENTE ET BIENVEILLANTE	67
ATELIER 5 : COMMENT GERER LES EMOTIONS EN SITUATION DE STRESS	68
UTILISATION DE GESFORM EVOLUTION	
EDITIONS CADRES	69
INSCRIPTIONS EN LIGNE	70
CONDUITE D'ENTRETIEN PROFESSIONNEL ET DE FORMATION.....	71
ACCUEILLIR LES GENS DU VOYAGE A L'HOPITAL - SENSIBILISATION DE L'ENCADREMENT	72
PROJET D'ETABLISSEMENT : ETHIQUE, JURIDIQUE	73
ACCUEILLIR LES GENS DU VOYAGE A L'HOPITAL	74
DROIT DES PATIENTS.....	75
DIRECTIVES ANTICIPEES.....	76
PROJET D'ETABLISSEMENT : LOGICIELS BUREAUTIQUE.....	77
MICROSOFT WORD – NIVEAU 1	78
MICROSOFT WORD – NIVEAU 2	79
MICROSOFT EXCEL – NIVEAU 1	80
MICROSOFT EXCEL – NIVEAU 2	81
MICROSOFT EXCEL – NIVEAU 3	82
MICROSOFT POWERPOINT	83
PROJET DE POLES : POLE GERIATRIE	84
PRENDRE SOIN ET METTRE EN ŒUVRE UNE CULTURE DE LA BIENTRAITANCE	85
L'HYGIENE BUCCO-DENTAIRE.....	87
PRISE EN CHARGE DES TROUBLES PSYCHIATRIQUES EN EHPAD	88
PROJET DE POLES : POLE FESCMT	89
SIMULATION EN REANIMATION NEONATALE - NIVEAU 1.....	90
SIMULATION EN REANIMATION NEONATALE - NIVEAU 2.....	91
PROJET DE POLES : POLE PSYCHIATRIE	92
SIMULATION EN PSYCHIATRIE : ISOLEMENT ET CONTENTION.....	93
PERFECTIONNEMENT DE L'ECOUTE, DE L'OBSERVATION CLINIQUE ET SA RESTITUTION DANS LE CHAMP PSYCHIATRIQUE.....	94
ANNEXES	95
FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION EN FORMATION INDIVIDUELLE.....	96
FORMULAIRE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS DE FORMATION – FORMATIONS EXTERNES COURTES.....	97
REGLEMENT INTERIEUR APPLICABLE AUX STAGIAIRES EN FORMATION AU SEIN DU CH DE SAUMUR	101
PLAN PREVISIONNEL DE FORMATION MEDICALE CONTINUE.....	102



**LE PLAN DE
FORMATION
MÉDICALE CONTINUE
2025**

est élaboré en prenant en compte :

- ↪ Le projet formation 2024-2028 du Centre Hospitalier de Saumur a pour objectif principal d'accompagner les orientations du projet d'établissement 2024-2028, en particulier dans ses volets projet médical, projet de soin et projet social.
- ↪ L'accompagnement du projet d'établissement ;
- ↪ La poursuite des actions de formation du Développement Professionnel Continu (DPC) ;
- ↪ Une continuité du plan de formation de l'année précédente ;
- ↪ L'analyse du recensement des besoins de formation ;
- ↪ Les contraintes budgétaires.

tient compte du contexte actuel de l'établissement :

- ↪ Le contrat de retour à l'équilibre financier de l'établissement ;
- ↪ La mise en place du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) et l'articulation des plans de formation ;
- ↪ L'obligation annuelle pour les personnels médicaux de suivre un programme de développement professionnel continu (DPC) ;
- ↪ Le processus continu d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins aboutissant à la certification du centre hospitalier et l'évaluation externe des EHPAD.

Les nouvelles orientations sont décrites dans le projet formation continue 2024-2028, disponible en annexe dans G:\ESPACE PUBLIC FORMATION\Livret de Formation\Livret de Formation 2025

Les actions de formations peuvent être individuelles ou collectives.

Le plan de formation 2025 a été présenté et validé par la Commission DPC-FMC le 26 novembre 2024 et la CME le 17 décembre 2024.

Budget prévisionnel des formations médicales

Plan de formation médicale continue	2023 (màj Nov 2023)	2024 (màj Nov 2024)	2025 (màj Nov 2024)
Cotisations	56 793,98€	58 032,31 €	58 095 €
Abondement	2396,80 e	0 €	
Report autorisé	45 451,82€	30 560,11 €	27 519 €
Total des recettes de l'année	104 642,60 €	88 592,42 €	85 614 €
Formations réalisées	72 841,08 €	61 073,27 €	
Solde (reportable)	31 801,52 €	27 519,15 €	
Répartition des enveloppes 2025	Montant des enveloppes prévisionnelles		
	2023	2024	2025
Pôle FESCMT	28 454 €	26 857 €	26 310 €
Pôle MEDECINE - URGENCES	19 638 €	16 655 €	18 629 €
Pôle GERIATRIE	7 763 €	7 103 €	8 220 €
Pôle PSYCHIATRIE	3 487 €	3 508 €	3 841 €
Pôle GESTION	658 €	2 877 €	0 €
Formations diplômantes	30 000 €	29 000 €	27 000 €
Formations collectives	14 643€	3 449 €	1 614 €
Budget Total	104 643 €	89 449 €	85 614 €

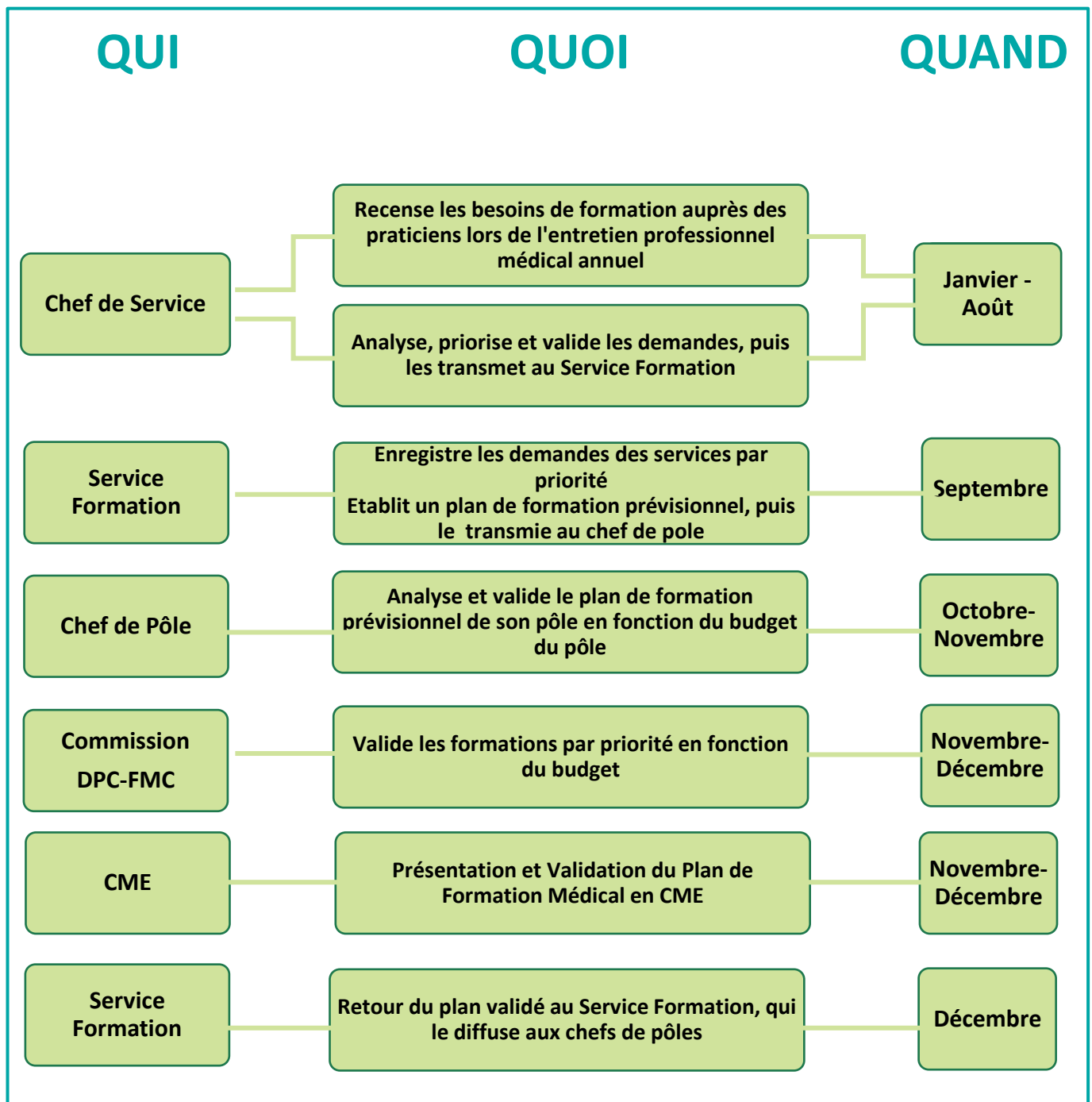
Bilan des formations médicales réalisées

↳ Consommation du plan : (mise à jour en novembre 2024)

Plan de formation médicale continue	2022	2023	2024
Cotisations	55 967,96€	56 793,98€	58 032,31 €
Abondement	3 883,60€	2396,80	0 €
Report autorisé	67 534,72€	45 451,82€	30 560,11 €
Total des recettes de l'année	127 386,28€	104 642,60 €	88 592,42 €
Formations réalisées	84 331,06€	72 841,08 €	61 073,27 €
Solde (reportable)	43 055,22€	31 801,52 €	27 519,15 €

↳ Répartition du budget 2024 (mise à jour en novembre 2024)

Répartition des enveloppes	Montant des enveloppes prévisionnelles	Consommation (montants engagés au 23/11/2023)	Pourcentage des crédits engagés par rapport à l'enveloppe prévisionnelle
Pôle FESCMT	26857,38 €	17404,48 €	65%
Pôle MEDECINE - URGENCES	16655,16 €	8756,75 €	53%
Pôle GERIATRIE	7102,57 €	3838,24 €	54%
Pôle PSYCHIATRIE	3507,98 €	7436,36 €	212%
Pôle GESTION	2673,33 €	0 €	0%
Formations diplômantes	29000 €	20891,62 €	72%
Formations collectives	2796 €	520 €	19%
Budget Total	88592,42 €	58847,45 €	66%





**LE DEVELOPPEMENT
PROFESSIONNEL
CONTINU
(DPC)**

Le dispositif de DPC

est issu de la loi 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé.

Le Développement Professionnel Continu (DPC) a pour objectif le maintien et l'actualisation des connaissances et des compétences ainsi que l'amélioration des pratiques.

Il s'adresse à l'ensemble des professionnels de santé et il constitue une obligation quel que soit le mode d'exercice.

La HAS (Haute Autorité de Santé) a pour mission de valider et de mettre à disposition des méthodes pour aider les professionnels à mettre en œuvre leur DPC.

Qui est concerné ?

Les professionnels de santé médicaux :

- ↳ Médecins, chirurgiens-dentistes, sages-femmes, pharmaciens

Les professionnels de santé paramédicaux :

- ↳ Filière infirmière et aide-soignante : IDE et infirmier spécialisé, IADE, IBODE, puéricultrice, aide-soignant et auxiliaire de puériculture
- ↳ Filière rééducation : Masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, ergothérapeute, psychomotricien, orthophoniste, orthoptiste, diététicien
- ↳ Filière médico-technique : Manipulateur en électro radiologie, préparateur en pharmacie, technicien de laboratoire médical
- ↳ Métiers de l'appareillage : Audioprothésiste, opticien, orthoprothésiste, orthopédiste-orthésiste, podo-orthésiste, épithésiste, oculariste

La démarche

Pour satisfaire à son obligation de DPC, le professionnel de santé doit (au choix) :

- 1) Se conformer au parcours pluriannuel de DPC défini par le collège national professionnel (CNP) de sa spécialité. Ces parcours sont en attente de parution ;
- 2) **Justifier au cours d'une période de trois ans :**
 - a) Soit de son engagement dans une démarche d'accréditation ;
 - b) **Soit de son engagement dans une démarche de DPC comportant au moins deux des trois types d'actions ci-dessous** et au moins une action s'inscrivant dans le cadre des orientations prioritaires prévues à l'article L. 4021-2.

Les 3 types d'actions sont :

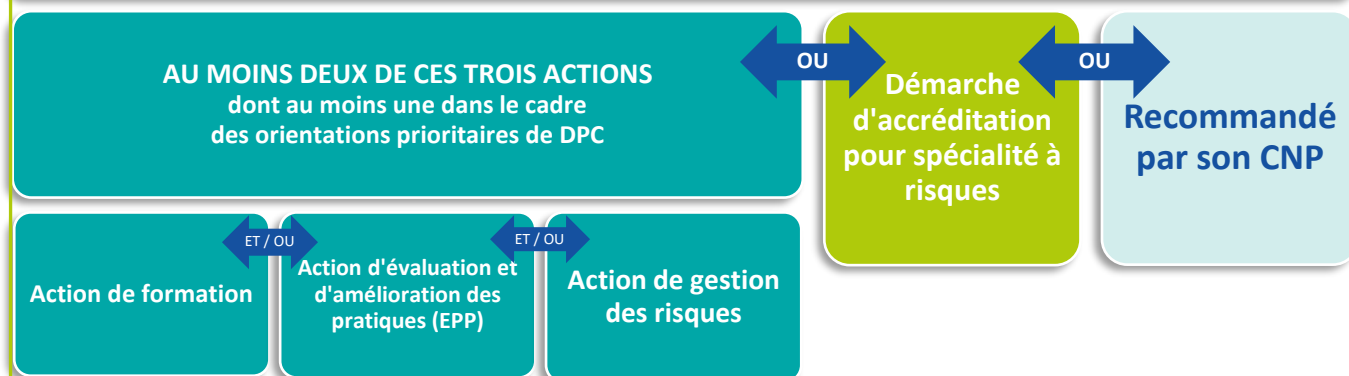
1. Des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques,
2. Des actions de gestion des risques,
3. Des actions de formation.

Les actions peuvent être suivies de façon indépendante ou être associées dans le cadre d'un même programme. Le professionnel de santé peut faire valoir les formations organisées par l'université qu'il aura suivies.

Les actions se conforment à une des méthodes validées par la HAS.

Parcours de DPC pour chaque triennale (actuellement triennale 2023-2025)

Le professionnel peut dissocier les actions de DPC et suivre des thématiques variées



Pour valider son parcours DPC, le praticien, le soignant doit :

- ↪ **Déclarer** les actions suivies auprès de l'ANDPC. Pour attester facilement auprès des autorités de contrôle du respect de l'obligation triennale de formation DPC, l'ANDPC propose de remplir un document de traçabilité sur le site www.agencedpc.fr.
- ↪ **Transmettre** la synthèse triennale des actions DPC à son instance de contrôle (employeur, ARS ...). Ce document peut être automatiquement transféré par l'ANDPC si le professionnel de santé le lui permet.

EPP est l'acronyme couramment utilisé pour « Evaluation des Pratiques Professionnelles » et défini dans le Décret n°2005-346 du 14 mai 2005, article 1 : « L'évaluation des Pratiques Professionnelles (E.P.P.) consiste en l'analyse de la pratique professionnelle en référence à des recommandations et selon une méthode validée par la Haute Autorité de Santé (HAS), et inclut la mise en œuvre et le suivi des actions d'amélioration des pratiques ».

Depuis de nombreuses années, sous l'impulsion des certifications, le CH de Saumur a développé de nombreuses EPP. Ces évaluations ont été et sont toujours réalisées grâce à l'implication de nombreux professionnels.

Jusqu'en 2021, l'organisation reposait sur la commission DPC/FMC et sa sous-commission EPP portée par la CME, avec l'appui du référent médical EPP et du service qualité. Le temps de référent EPP n'ayant pas été conservé, il est apparu nécessaire de revoir l'organisation institutionnelle pour redonner une nouvelle dynamique avec un portage institutionnel fort à la fois médical (par la CME) et paramédical (par la CSIRMT).

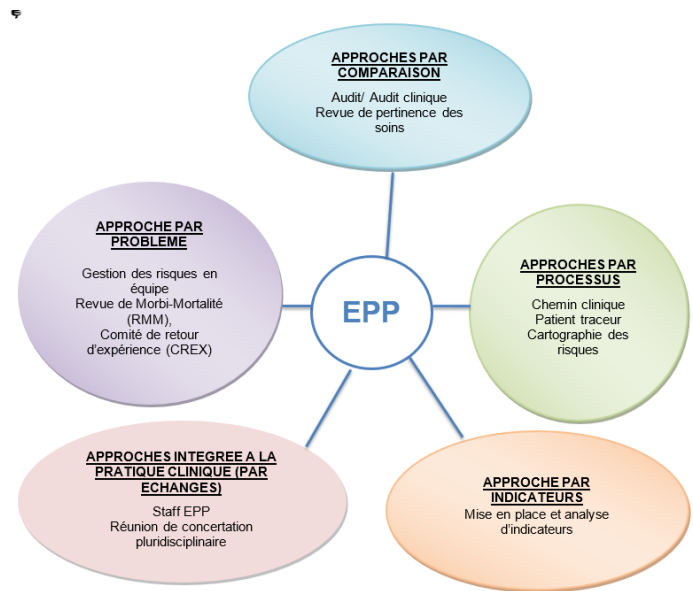
(Re) création d'une Commission EPP en 2024

La commission EPP sera désormais pilotée par un trinôme médecin, cadre et ingénieur qualité avec une composition large regroupant une représentation des pôles et des services médico-techniques. Son rôle sera de veiller à la diversification des méthodes d'évaluation, la pertinence du choix des thèmes d'EPP et elle devra s'assurer que chaque secteur d'activité s'évalue régulièrement.

Quelles sont les différentes méthodes utilisables pour s'évaluer ?

La plus connue est l'audit et l'audit clinique mais il en existe d'autres comme la revue de pertinence, la Revue de Mortalité Morbidité (RMM), le Comité de Retour d'expérience (CREX), le patient traceur, la mise en place et l'analyse d'indicateurs...

Le choix de la méthode dépend de l'objectif fixé : se comparer aux recommandations de bonnes pratiques (audit et audit clinique), traiter un événement indésirable (RMM, CREX), améliorer une prise en charge (patient traceur, chemin clinique) ou surveiller un phénomène (suivi d'indicateurs).



Quel lien avec le DPC (Développement Professionnel Continu) ?

L'EPP s'inscrit dans les actions éligibles au titre du Développement Professionnel Continu (DPC) (actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques et actions de Gestion des Risques) auquel chaque professionnels de santé doit répondre.

DPC = EPP + Formation continue

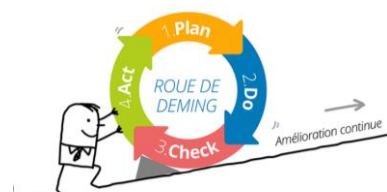
Je suis professionnel de santé, est-ce que je peux participer à une EPP ?

L'EPP s'adresse à tous les professionnels de santé. L'objectif est d'actualiser, d'améliorer et d'harmoniser les pratiques de chacun.

Je souhaite réaliser une EPP, que dois-je faire ?

J'en parle aux membres de la cellule qualité du service ou je rempli directement une fiche de demande sur qualnet.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à demander au service qualité, nous sommes là pour y répondre !

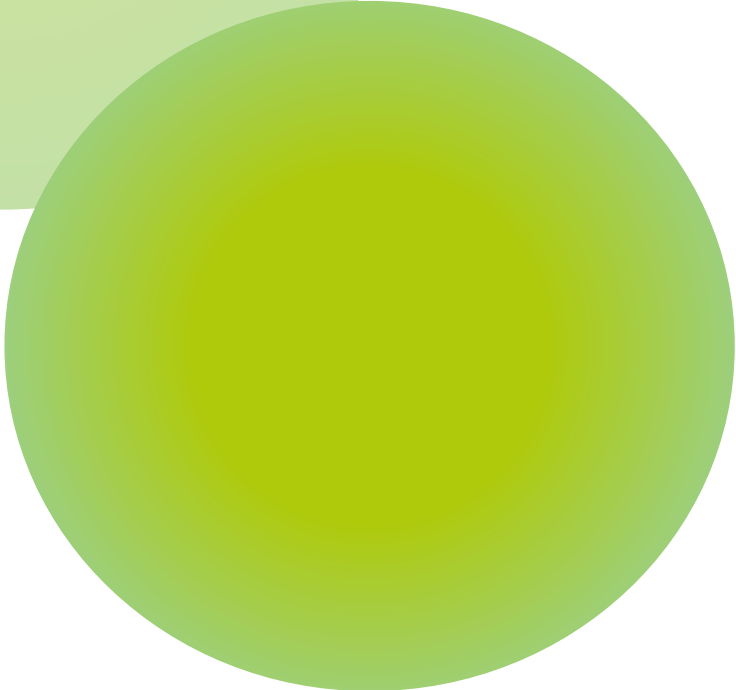
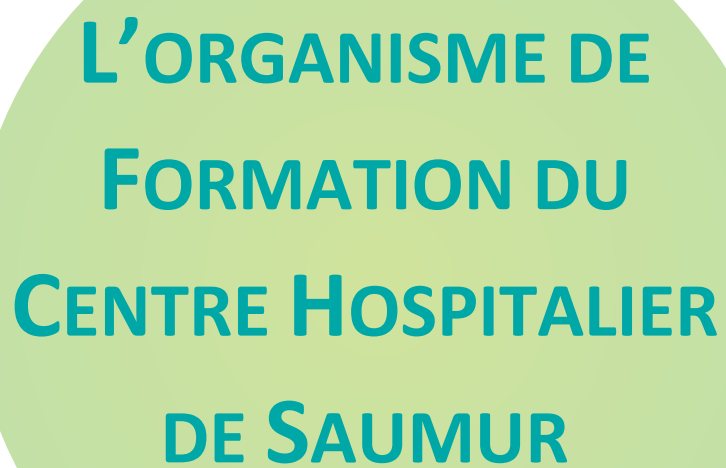



Les étapes de déroulement d'une EPP (Evaluation des Pratiques Professionnelles)

- ↵ Choix du sujet: avec potentiel d'amélioration. La demande peut venir d'un professionnel, d'un groupe de travail, d'une instance, d'une cellule qualité...
- ↵ Demande via le formulaire de demande sur qualnet
- ↵ Validation par les pilotes de la commission EPP au fil de l'eau (potentiel d'amélioration, méthode, calendrier, périmètre, référentiel...) ☑ intégration dans le programme EPP
- ↵ Un(e) technicien(ne) qualité est missionné(e) pour accompagner le(s) pilotes de l'EPP. Une fiche de suivi EPP est complétée et une copie est envoyée à la commission DPC
- ↵ Préparation (recherche documentaire, groupe de travail, grille de recueil, planification des étapes et organisation, communication)
- ↵ Réalisation de l'évaluation
- ↵ Analyse des écarts et détermination du plan d'actions
- ↵ Mise en œuvre du plan d'action
- ↵ Ré évaluation – analyse des résultats: les actions ont-elles été efficaces, suffisantes? Si non, nouveau plan d'action et réévaluation...

Les Principes de la RMM (Revue de Mortalité et de Morbidité)

- ↵ S'appuyer sur des référentiels de pratique.
- ↵ Porter un regard critique sur la façon dont le patient a été pris en charge, sans porter de jugement sur les personnes, ni rechercher un coupable ou un responsable.
- ↵ Analyser collectivement les causes de la défaillance survenue lors de la prise en charge, favoriser la transversalité, et la multidisciplinarité
- ↵ Retirer les enseignements de l'analyse des causes et mettre en oeuvre les actions permettant d'éviter que l'événement indésirable ne se reproduise, rédiger de nouvelles recommandations.
- ↵ Aucune information issue des revues de mortalité morbidité ne peut être utilisée à charge contre les professionnels ayant accepté d'y présenter des cas.
- ↵ Des règles confraternelles de courtoisie et transparence doivent présider aux débats lors des revues, l'objectif étant l'amélioration et la sécurisation de la pratique.
- ↵ Mettre en place des indicateurs de suivi des actions décidées.
- ↵ Tracer l'ensemble des débats et des conclusions.



**L'ORGANISME DE
FORMATION DU
CENTRE HOSPITALIER
DE SAUMUR**

L'Organisme de Formation

L'organisme de formation du Centre Hospitalier de Saumur regroupe le service de Formation Continue et les Instituts de formation en Soins Infirmiers et Aide-soignant.

Le Service Formation Continue, situé au sein de la DRH, pilote les plans de formation des CH de Saumur et de Longué-Jumelles pour les personnels médicaux et non médicaux.

La Formation Continue du CH de Saumur :

Le bureau de la formation continue fait partie du service de la DRH. Il comprend un/e responsable formation et un/e chargé de formation. Sa mission est de gérer la formation continue de l'ensemble des personnels médicaux et non médicaux de l'établissement. A ce titre il propose des formations présentées dans un livret de formation interne à destination des agents.

Certaines formations sont ouvertes aux établissements externes et proposées à la vente. Cette offre est présentée dans le catalogue des formations du CH de Saumur, communiqué à nos partenaires externes. Seules les formations présentes dans ce catalogue de vente sont ouvertes à la participation d'agents extérieurs au Centre Hospitalier Saumur-Longué-Jumelles.

Ces formations sont soumises aux critères de qualité de la certification Qualiopi et font l'objet d'un contrôle renforcé.

La fonction centrale de l'Organisme de Formation est localisée sur le site de la Formation Continue, c'est-à-dire le site principal du CH de Saumur, route de Fontevraud. Ce service organise la mise en place et le fonctionnement d'un système qualité unique, en lien étroit avec l'ensemble des équipes de l'IFSI-IFAS.

Les Instituts de formation du CH de Saumur :

Les Instituts de formation en soins infirmiers et aide-soignante du centre hospitalier de Saumur sont situés au sein du pôle de formation mutualisé « Le PLUS » à SAUMUR. Les instituts de formation accueillent des étudiants et élèves en promotion professionnelle

Ils proposent des formations paramédicales dont les quotas par année sont de 60 étudiants en IFSI et 60 élèves en IFAS.

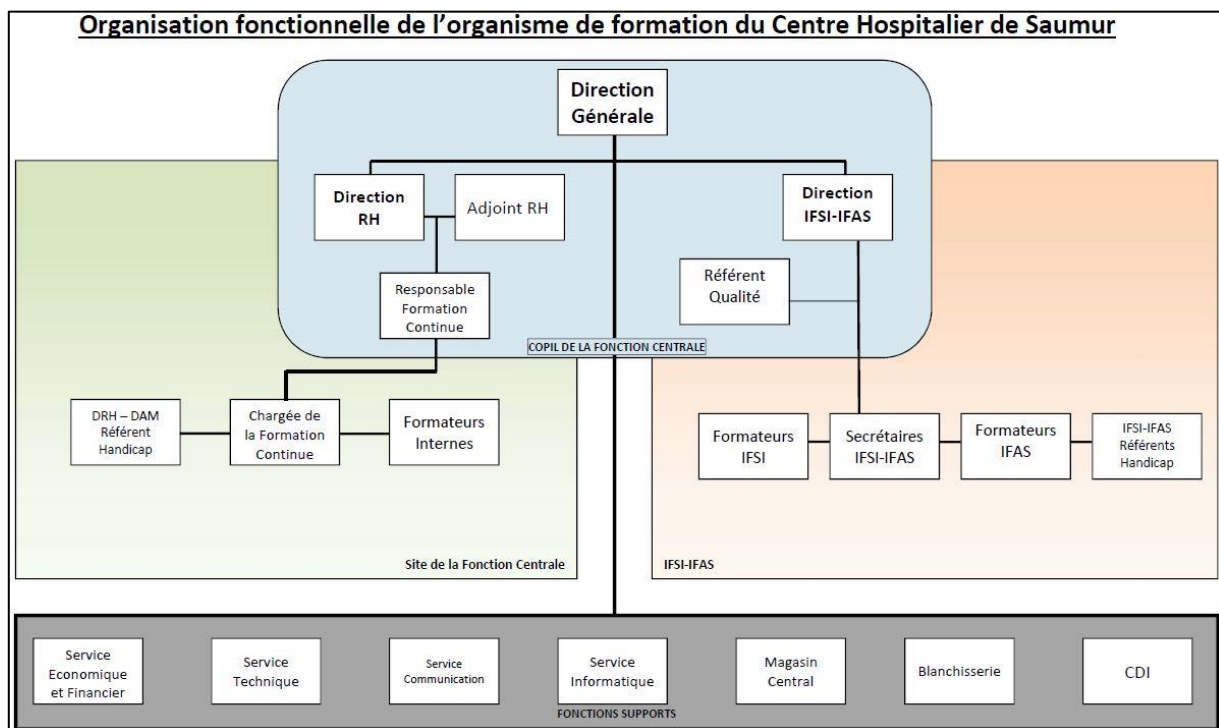
Ils offrent par ailleurs des prestations de formation continue ouvertes aux professionnels du territoire et aux agents du Centre Hospitalier.

Le COPIL de la Fonction Centrale de l'Organisme de Formation du CH de Saumur

Le COPIL se réunit deux fois par an pour assurer le suivi de la démarche qualité des actions de formation réalisées, afin de répondre aux exigences du référentiel national QUALIOPi.

- ↳ Le COPIL examine les tableaux de suivi de la qualité et s'assure du suivi des dysfonctionnements rencontrés et des actions correctives réalisées.
- ↳ Il étudie les indicateurs de suivi et décide des actions d'améliorations.
- ↳ Il analyse et valide les nouvelles formations mises à la vente et la sélection des formateurs.
- ↳ Il analyse et valide un bilan annuel, adressé ensuite à la Commission de Formation du CH de Saumur.

QUALIOPi est une certification délivrée par un organisme certificateur. L'auditeur se déplace régulièrement sur site pour vérifier l'application des dispositions prévues par l'organisme de formation afin d'être en conformité avec le Référentiel National Qualité. La certification Qualiopi est obligatoire pour tout organisme de formation proposant des formations à la vente.



L'organisme de formation du Centre Hospitalier de Saumur est certifié Qualiopi depuis le 03/02/2022.

L'audit de renouvellement c'est déroulé du 12 au 14 novembre 2024. L'organisme certificateur a renouvelé la certification pour les 3 années à venir.

Les Formateurs

Identification de la mission du formateur occasionnel

- ↪ Le formateur dispense de façon régulière des formations, séquences d'enseignement dans le cadre de son champ d'expertise en formation initiale ou continue de l'organisme de formation du Centre Hospitalier de Saumur.

Les activités liées aux missions du formateur occasionnel

- ↪ Réalisation de prestations de formation auprès des élèves et/ou des professionnels en santé, dans le cadre de la formation initiale ou continue.
- ↪ Le formateur occasionnel assure ses missions en collaboration avec les équipes pédagogiques et administratives des instituts et/ou de la formation continue du CH de Saumur :
 - ⇒ Conception des séquences de formations relatives à son domaine de compétence : fiche pédagogique, déroulés pédagogique, quizz de début et de fin de formation, supports pédagogiques
 - ⇒ Animation des formations
 - ⇒ Evaluation qualitative de la formation et de l'atteinte des objectifs par les apprenants et stagiaires
 - ⇒ Références et expertise : assure une veille spécifique dans le domaine concerné, remet à jour ses compétences régulièrement via des formations à la fois en pédagogie et dans son domaine d'expertise

Les obligations du formateur occasionnel

- ↪ Transmettre au Service formation :
- ↪ Curriculum vitae à jour
- ↪ Historique de formation
- ↪ Copie des diplômes et/ou attestations de formations

Rencontres et échanges réguliers avec le Service Formation pour définir les projets de formation ainsi que les modalités de mise en oeuvre

A vertical lime green bar is on the left. Two overlapping circles are in the center: a light green one on top and a darker green one on the bottom right. The text 'LA COMMISSION FMC-DPC' is centered in the top circle.

LA COMMISSION FMC-DPC

1. Composition

La composition de cette commission est validée en Commission Médicale d'Établissement.
Elle comprend :

- ↪ Le Président de la commission FMC-DPC ou par délégation son vice-président
- ↪ Le Président de la CME ou par délégation son représentant (le vice-président de la CME)
- ↪ Le Directeur de l'établissement (invité permanent), ou par délégation le Directeur en charge des Affaires Médicales
- ↪ Les chefs de pôles
- ↪ Les représentants médicaux de la commission FMC-DPC
- ↪ Le responsable de formation
- ↪ Le secrétaire de la commission FMC-DPC

Le Président de la Commission de Formation Médicale Continue est élu pour une durée de quatre ans au même rythme que la Commission Médicale d'Établissement et préside cette commission.

2. Objectifs

- ↪ La commission FMC prépare le plan de formation dans le respect des crédits budgétaires annuels :
 - Cotisation de 0.75 % à l'ANFH (en tout ou partie) du montant des rémunérations des médecins et pharmaciens
 - Budget sur les fonds d'établissement pour les formations non prises en charges par l'ANFH.

Pour la construction du plan de formation, la commission veille à la cohérence entre les différentes formations et le projet médical de l'établissement.

Elle instruit les actions pouvant faire l'objet d'un financement sur plusieurs années.

Elle examine les formations et les valide en fonction des critères définis en CME et des crédits disponibles.


- ↪ La commission définit les priorités de l'établissement en matière de formation :

Les priorités institutionnelles :

- Formations réglementaires (liée aux autorisations de l'établissement : vigilance, sécurité transfusionnelle, Autorité de Sûreté Nucléaire, Capacité de Médecine d'Urgences etc...)
- Formations en lien avec le projet d'établissement (liée au développement d'activités médicales en lien avec le projet médical, projet de pôle, certification, Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens...).

Les priorités individuelles :

- Projet de pôle/projet de service
- Maintien des connaissances
- Continuité de la permanence des soins
- ↪ La commission établit un bilan annuel qu'elle présente en CME.
- ↪ Le Praticien peut réaliser une formation à titre personnel. Dans ce cas, les frais de formation sont à sa charge et la formation est réalisée hors temps de travail. La formation peut être rajoutée à l'historique formation du praticien pour traçabilité sur demande au service formation avec les justificatifs nécessaires (programme et attestation de présence).



**ORGANISATION DE LA
FORMATION
MÉDICALE CONTINUE
AU CH DE SAUMUR**

Qui peut bénéficier d'une formation ?

Tout praticien hospitalier, attaché, associé, assistant ou contractuel peut bénéficier de la formation professionnelle continue.

Demander une formation

FORMATIONS COLLECTIVES EN INTRA

(formations réalisées au CH de Saumur, listées dans ce livret)

Le Praticien	<ul style="list-style-type: none">- Demande son inscription par mail à formation@ch-saumur.fr (avant le 15 du mois précédant la session)- Prévient le service formation de tout changement, par mail à formation@ch-saumur.fr
Le Service Formation	<ul style="list-style-type: none">- Contrôle les inscriptions, les prérequis s'il y en a, si le nombre d'inscrits est suffisant- Informe le praticien de tout changement (horaire, date, salle, annulation, report) par mail- Envoie la convocation au praticien, par courrier interne ou mail
Le Praticien	<ul style="list-style-type: none">- Prévient le Service Formation de tout changement, absence, retard- Réalise la formation- Signe la feuille d'émargement
Le Service Formation	<ul style="list-style-type: none">- Contrôle la feuille d'émargement, contacte le praticien par mail en cas d'absence non signalée- Envoie l'attestation de formation au praticien, par courrier interne

Où trouver les informations ?

Tous les mois, le Service Formation envoie un **mail de rappel** à tous les cadres et chefs de services concernant les formations à venir le mois suivant.

Documents mis à disposition dans G:\ESPACE PUBLIC FORMATION, sur QualNet et sur Qamino :

- Guide de la Formation Médicale Continue 2025 et ses annexes
- Formulaire de demande d'inscription à une formation externe
- Formulaire de demande de remboursement de frais de formation
- Notice explicative pour demande de remboursement de frais de formation

FORMATIONS INDIVIDUELLES

(formations réalisées hors du CH de Saumur)

Le Praticien	<ul style="list-style-type: none">- Demande une formation auprès de son responsable de service, lors de son entretien professionnel médical annuel (ce qui permet la prise en compte de sa demande dans le plan et le budget de formation de l'année suivante) ou à une autre occasion.- Suite à la validation de sa demande, le praticien remplit le formulaire de demande d'inscription à une formation et le fait viser par son responsable de service et/ou de pôle, qui le signe en émettant un avis favorable ou défavorable motivé, en définissant les objectifs et la priorité- Envoie ensuite le formulaire par courrier interne au service formation (au minimum 30 jours avant la date de la formation demandée)
Le Service Formation	<ul style="list-style-type: none">- Réalise l'inscription auprès de l'organisme de formation- Informe le praticien de tout changement (date, lieu, horaires, annulation, report) par mail- Envoie la convocation / ordre de mission au praticien, par courrier interne, accompagnée des documents concernant les remboursements de frais de formation et tout autre document utile au praticien pour la bonne réalisation de sa formation
Le Praticien	<ul style="list-style-type: none">- Prévient le service formation de tout changement, absence, ou retard, par mail à formation@ch-saumur.fr- Réalise la formation- Signe la feuille d'émargement lors de la formation- Récupère son attestation de présence auprès de l'organisme de formation- Complète le formulaire de demande de remboursement des frais de formation, et le renvoie accompagné des documents requis, et de son attestation de présence, par courrier interne au Service Formation
Le Service Formation	<ul style="list-style-type: none">- Contrôle la feuille d'émargement, contacte le praticien par mail en cas d'absence non signalée- Contrôle la demande de remboursement de frais de formation, la corrige si besoin au vu des barèmes en cours- Déclenche le remboursement des frais de formation auprès de l'ANFH, ceux-ci sont versés directement sur le compte bancaire du praticien

Les obligations du praticien en formation

Obligation de présence et de passer les épreuves, (attestation et résultats à fournir à la commission FMC-DPC par l'intermédiaire du service formation).

Recommandation d'un retour d'expérience aux équipes par des staffs ou autre modalité de diffusion

Les règles de financement des formations médicales

Peuvent se voir financer un diplôme ou une capacité :

- ↪ Les praticiens exerçant **depuis au moins un an** dans l'établissement (règle applicable uniquement aux praticiens contractuels), sauf accord exprès de prise en charge d'une formation par la direction lors du recrutement.
- ↪ Les praticiens exerçant pour une **quotité minimale de 50%** au CH de Saumur. Si un praticien exerce en temps partagé dans un autre établissement, la formation peut être autorisée, sous réserve que l'établissement d'accueil donne son accord sur la proratisation des jours de formation d'après la quotité de temps de travail.
- ↪ Les praticiens **n'ayant annoncé ni départ en retraite ni départ de l'établissement** et s'engageant à **réinvestir leur formation** dans leur exercice professionnel au CH de Saumur dans les 2 ans suivant la fin de la formation.

Par ailleurs, afin d'assurer la continuité de service et de garantir l'intérêt de la formation pour l'établissement :

- ↪ La formation doit être en cohérence avec le projet de service et/ou le projet de pôle ; recueillir un avis préalable du chef de service et du chef de pôle
- ↪ Les temps d'absence pour formation doivent être bien indiqués par anticipation dans les tableaux de service
- ↪ Dans le cas où plusieurs praticiens d'un même service sollicitent une formation sur la même période, il est laissé à l'appréciation du chef de service la validation des départs en formation en tenant compte de la présence médicale nécessaire à la continuité des soins.
- ↪ Pour assurer un maximum de départs en formation, **les frais de stage dans le cadre d'un diplôme ne seront pas pris en charge par l'établissement**. Les demandes particulières seront étudiées par la commission FMC.
- ↪ Pour les diplômes et capacités, les praticiens s'engagent à réinvestir leur formation dans leur exercice professionnel au CH de Saumur dans les 2 ans suivant la fin de formation

Prise en charge financière de la Formation Médicale Continue :

Le budget est validé chaque année par le Directeur Général.

Toute demande de prise en charge de FMC doit être présentée au service formation au moins **un mois avant la formation** en utilisant le formulaire de demande prévu à cet effet.

Les frais pédagogiques doivent faire l'objet d'une convention de formation avec l'organisme. Dans ce cas, le règlement est effectué par l'établissement et le praticien n'a pas d'avance de frais à réaliser.

Tous les frais de déplacement **doivent être avancés** par le Praticien.

Le remboursement est plafonné selon la réglementation en vigueur (voir notice explicative)

Formation à l'étranger

Le praticien peut effectuer une formation à l'étranger. Dans ce cas, elle doit être mentionnée au plan prévisionnel de l'établissement.



L'organisme de formation doit avoir une notion d'international et ne pas être de niveau national dans le pays concerné.

Les règles de prise en charge financière sont celles appliquées par l'ANFH.

Le praticien peut également effectuer une formation à titre personnel.

Dans ce cas, elle est réalisée en dehors de son temps de travail et tous les frais (enseignement, déplacement etc) sont à sa charge.

Elle peut être tracée dans l'historique de formation du praticien sur simple demande auprès du service formation, en adressant les justificatifs nécessaires (programme et attestation de présence).



**CATALOGUE DES
ACTIONS DE
FORMATION**



**FORMATIONS
COLLECTIVES EN INTRA
LES FORMATIONS
REGLEMENTAIRES**

SECURITE INCENDIE :

EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION

CH DE SAUMUR

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Tout Public

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 1 heure

Dates :

Gr 1 à 6 : 25/02/2025

Gr 7 à 12 : 10/03/2025(après-midi à la RAC)

Gr 13 à 18 : 22/04/2025 (gr 18 = session de nuit)

Gr 19 à 24 : 23/09/2025

Gr 25 à 30 : 17/11/2025

Horaires :

9h-10h	10h-11h
11h-12h	13h30-14h30
14h30-15h30	15h30-16h30 (sauf le 22/04)

Session de nuit : le 22/04/2025, 20h-21h

Nombre de participants :

4 min / 7 max par session d'1 heure

Organisme de Formation :

PROFORMASEC

Chiffres clés réalisés en 2024

29 sessions réalisées

134 agents formés

100% de satisfaction

sur **134** agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Prévention et mise en sécurité liés au risque incendie

Objectifs Opérationnels

- 1) Connaître les consignes de sécurité de son établissement
- 2) Être capable d'agir face à un départ de feu
- 3) Se familiariser à la manipulation des extincteurs et à un milieu hostile

CONTENUS

Contenu Pédagogique

↳ Théorie

- Consigne de sécurité et procédures internes de l'établissement
- Principales causes d'incendie en France
- Description et fonctionnement des matériels extincteurs en service dans l'établissement

↳ Pratique

- Exercice d'extinction sur feux avec le générateur de flammes, à l'aide de différents types d'extincteurs
- Evacuation en milieu enfumé

↳ Synthèse

Méthodes et Moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↳ Projection de support
- ↳ Remise d'un dépliant explicatif

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr



**FORMATION REGLEMENTAIRE A
RENOUVELER TOUS LES 4 ANS**

SECURITE INCENDIE :

MISE EN SECURITE

CH DE SAUMUR

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Tout Public

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 2 heures

Dates :

Gr1 à 4 : 05/03/2025

Gr 5 à 8 : 21/03/2025

Gr 9 à 12 : 30/04/2025

Gr 13 à 16 : 29/09/2025

Gr 17 à 20 : 28/11/2025

Horaires :

8h-10h	10h-12h
13h-15h	15h-17h

Nombre de participants :

5 min / 15 max par session de 2 heures

Organisme de Formation :

PROFORMASEC

Chiffres clés réalisés en 2024

20 sessions réalisées

139 agents formés

100% de satisfaction

sur **139** agents ayant répondu
au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Prévention et mise en sécurité liés au risque incendie

Objectifs Opérationnels

- 1) Connaître les consignes de sécurité de son établissement
- 2) Être capable de mettre en sécurité et/ou d'évacuer les occupants d'un établissement
- 3) Se familiariser à la mise en sécurité et/ou évacuation

CONTENUS

Contenu Pédagogique

↳ Théorie

- Consigne de sécurité et procédures internes de l'établissement
- La mise de sécurité et/ou l'évacuation dans les établissements de type U et J

↳ Pratique

- Pratique sur site
- Visite de l'établissement
- Description et fonctionnement des matériels liés à la sécurité en service dans l'établissement

↳ Synthèse

Méthodes et Moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↳ Projection de support
- ↳ Remise d'un dépliant explicatif

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service

Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr



**FORMATION REGLEMENTAIRE A
RENOUVELER TOUS LES 4 ANS**

ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 2 – FORMATION INITIALE

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Tout public SOIGNANT

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 21 heures

Dates :

Gr1 : 03-04-07/02/2025

Gr2 : 13-14-17/03/2025

Gr3 : 24-25-28/04/2025

Gr4 : 19-20-23/05/2025

Gr5 : 18-19-22/09/2025

Gr6 : 13-14-17/10/2025

Horaires : 09h00 – 17h00

Nombre de participants : 6 min / 12 max

Intervenant/e/s :

Formateurs GSU

Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2024

7 sessions réalisées

68 agents formés

100% de satisfaction

sur 68 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Être capable d'intervenir en cas d'urgence médicale

Objectifs Opérationnels

- 1) Prise en charge des urgences vitales seul et en équipe
- 2) Prise en charge des urgences relatives seul et en équipe
- 3) Reconnaître une situation sanitaire exceptionnelle, savoir s'en protéger et se positionner

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée
- ↳ Procédure d'alerte, bilan et message d'alerte
- ↳ Prise en charge d'une urgence vitale/potentielle en attendant l'arrivée des secours spécialisés

Méthodes et Moyens

- ↳ Utilisation du matériel d'urgence
- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↳ Projection de support

Evaluation

- ↳ Mises en situation d'évaluation sur toutes les thématiques d'urgences vitales et potentielles de l'AFGSU
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service

Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr



**FORMATION REGLEMENTAIRE
A REVALIDER TOUS LES 4 ANS**

ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 2 – REVALIDATION

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Tout public SOIGNANT détenant l'AFGSU Niveau 2 Initiale ou Revalidation depuis **moins de 4 ans**

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 7 heures

Dates :

Gr1 : 24/02/2025

Gr2 : 06/05/2025

Gr3 : 02/10/2025

Gr4 : 05/12/2025

Horaires : 09h00 – 17h00

Nombre de participants : 6 min / 12 max

Intervenant/e/s :

Formateurs GSU

Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2024

3 sessions réalisées

24 agents formés

100% de satisfaction

sur 24 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Détenir l'AFGSU NIVEAU 2 INITIALE ou REVALIDATION depuis **moins de 4 ans**



**FORMATION REGLEMENTAIRE
A REVALIDER TOUS LES 4 ANS**

OBJECTIFS

Objectif Global

Être capable d'intervenir en cas d'urgence médicale

Objectifs Opérationnels

- 1) Réactualiser les connaissances théoriques et pratiques de l'AFGSU 2 initiale en lien avec l'évolution des recommandations scientifiques
- 2) Revoir et réajuster les prises en charge en fonction des thèmes abordés.

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Retours d'expérience des apprenants sur les difficultés éventuelles rencontrées dans les prises en charge de patients en urgence vitale : ces expériences permettront aux formateurs d'adapter les ateliers pratiques et les mises en situation de simulation d'urgence. (Choix du scénario)
- ↳ Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée
- ↳ Procédure d'alerte, bilan et message d'alerte
- ↳ Prise en charge d'une urgence vitale/potentielle en attendant l'arrivée des secours spécialisés

Méthodes et Moyens

- ↳ Utilisation du matériel d'urgence
- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↳ Projection de support

Evaluation



- ↳ Mises en situation d'évaluation sur toutes les thématiques d'urgences vitales et potentielles de l'AFGSU
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr



**CATALOGUE DES
ACTIONS DE
FORMATION**



**FORMATIONS
COLLECTIVES EN INTRA
LES FORMATIONS DE BASE
OBLIGATOIRES**

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Tout personnel intervenant dans une zone d'exposition délimitée

Lieu : CH Saumur

Durée : 2 heures

Dates / Horaires :

à la demande, consulter les formatrices

Nombre de places : min 1 / max 8

Intervenant/e/s :

Mme Marion CHIRON

Mme Cécile PICHON

Conseillères en Radioprotection

Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2024

3 agents formés

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Informier et sensibiliser les personnels exposés ou susceptibles de l'être sur les risques professionnels encourus au poste afin d'éviter tout incident ou accident du travail et de limiter au niveau le plus bas possible leurs expositions

Objectifs Opérationnels

- 1) Connaître principales caractéristiques et effets sur la santé des rayonnements ionisants
- 2) Connaître principales caractéristiques et effets sur la santé des rayonnements ionisants
- 3) Savoir faire appel aux différents acteurs de la radioprotection au sein de son établissement, en fonction de leurs missions
- 4) Respecter les conduites à tenir en cas d'incident d'exposition et vis à vis des personnels soumis à des règles spécifiques

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Historique sur les rayonnements ionisants
- ↳ Effets biologiques des Rx
- ↳ Principes de la radioprotection, intérêt de la dosimétrie et suivi médical
- ↳ Conduite à tenir en cas d'évènement significatif en radioprotection

Méthodes et Moyens

- ↳ Diaporama
- ↳ Quizz Bloc des erreurs

Evaluation

- ↳ Quizz

CONTACT

↳ Inscriptions auprès des formatrices, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr



FORMATION OBLIGATOIRE
pour tout le personnel concerné

SECURISATION DE LA PRISE EN CHARGE MEDICAMENTEUSE

- ETABLISSEMENT SANITAIRE -

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :
Soignants en Etablissement Sanitaire :
Cadre de santé, IDE, Médecins, Sage-
femmes, AP

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 7 heures

Date : 04/12/2025

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de places : min 5 / max 15

Intervenante :
Dr Amal LISFI, Pharmacienne
Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2024

0 session réalisée
0 agent formé

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Sensibiliser les acteurs de la prise en charge du patient aux risques liés aux différentes étapes du circuit du médicament

Objectifs Opérationnels

- 1) Acquérir des notions de gestion des risques
- 2) Savoir identifier les situations à risque aux différentes étapes du circuit du médicament
- 3) Connaître les attitudes sécuritaires

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↪ Introduction aux concepts de gestion des risques
- ↪ Législation relative au circuit du médicament
- ↪ Les différentes étapes du circuit du médicament et le rôle des différents acteurs
- ↪ Les IDE face aux risques du circuit du médicament
- ↪ La sécurité attitude : les pratiques de fiabilité
- ↪ A propos d'un cas... Exercice d'analyse de causes

Méthodes et Moyens

- ↪ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↪ Projection de supports (diaporama)

Evaluation

- ↪ Questionnaires pré et post formation
- ↪ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↪ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles
- ↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service

Formation Continue

📞 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr



SECURISATION DE LA PRISE EN CHARGE MEDICAMENTEUSE - EHPAD -

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Soignants en EHPAD : Cadre de santé, IDE, AP, AS, ASH

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 3 heures 30

Date : 20/06/2025

Horaires : 9h00 – 12h30

Nombre de places : min 5 / max 15

Intervenante :

Dr Laetitia DOUBLIER, Pharmacienne
Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2024

0 session réalisée

0 agent formé

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Sensibiliser les acteurs de la prise en charge du patient aux risques liés aux différentes étapes du circuit du médicament

Objectifs Opérationnels

- 1) Acquérir des notions de gestion des risques
- 2) Savoir identifier les situations à risque aux différentes étapes du circuit du médicament
- 3) Connaître les attitudes sécuritaires

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↪ Introduction aux concepts de gestion des risques
- ↪ Législation relative au circuit du médicament
- ↪ Les différentes étapes du circuit du médicament et le rôle des différents acteurs
- ↪ Les AS et les IDE face aux risques du circuit du médicament
- ↪ La sécurité attitude : les pratiques de fiabilité
- ↪ A propos d'un cas...

Méthodes et Moyens

- ↪ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↪ Projection de supports (diaporama)

Evaluation

- ↪ Questionnaires pré et post formation
- ↪ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↪ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles

↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr



FORMATION OBLIGATOIRE

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Tout Public

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 1 heure 30

Dates :

Gr1 : 18/03/2025

Gr2 : 26/09/2025

Horaires : 14h30 – 16h00

Nombre de places : min 4 / max 15

Intervenants :

Cellule Identitovigilance

Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2024

3 sessions réalisées

20 agents formés

100% de satisfaction

sur 20 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

- 1) Connaître les enjeux de l'identitovigilance pour l'établissement
- 2) Connaître les risques pour la sécurité du patient liés aux erreurs d'identification
- 3) Savoir mettre en œuvre les méthodes nécessaires pour identifier les patients lors de leur accueil dans l'établissement
- 4) Savoir fiabiliser l'identification du patient à toutes les étapes de sa prise en charge

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↪ Le cadre réglementaire
- ↪ Projection de films du CHU de St Etienne
- ↪ Echanges sur les pratiques

Méthodes et Moyens

- ↪ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques

Evaluation

- ↪ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↪ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles
- ↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr



GESTION DU RISQUE INFECTIEUX AU QUOTIDIEN DANS LES SERVICES

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Tout public (Cadres de Santé, IDE, AS/ASH, Médecins, Sage-femmes, AP etc.)

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 7 heures

Dates :

Gr1 : 25/03/2025

Gr2 : 16/10/2025

Horaires : 09h00 – 17h00

Nombre de places : min 5 / max 12

Intervenantes :

Dr Stéphanie PERRON,

Praticien Hygiéniste

Adeline DUBOIS, IDE Hygiéniste

Service d'Hygiène Hospitalière

Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2024

1 session réalisée

6 agents formés

100% de satisfaction

sur 6 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Maîtriser le risque infectieux associé aux soins

Objectifs Opérationnels

- 1) Connaître et appliquer au quotidien les précautions standard, dont la conduite à tenir en cas d'AES
- 2) Savoir identifier les facteurs de risques d'infection sur dispositifs invasifs, et repérer les points de vigilance
- 3) Mettre en place au quotidien les mesures de prévention du risque infectieux lié à l'environnement (bionettoyage, linge, déchets, eau)

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↪ Infections associées aux soins : généralités
- ↪ Précautions standard et précautions complémentaires (+ cas pratiques)
- ↪ Prévention des infections urinaires et infections sur cathéter
- ↪ Bionettoyage des locaux
- ↪ Maîtrise du risque légionelle
- ↪ Gestion du linge
- ↪ Gestion des déchets
- ↪ Conduite à tenir en cas d'Accident avec Exposition au Sang (AES) (+présentation du protocole et de l'organisation interne)

Méthodes et Moyens

- ↪ Projection de supports (diaporama)
- ↪ Un support pédagogique sera remis à chaque participant

Evaluation

- ↪ Questionnaires pré et post formation
- ↪ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↪ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles

↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service

Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr



FORMATION OBLIGATOIRE
- Pour les nouveaux arrivants
- Pour les correspondants en
hygiène ne pouvant suivre en
2025 les formations réservées
aux correspondants



GESTES ET POSTURES DE SECURITE

POSTES ADMINISTRATIFS

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Personnel administratif et personnel travaillant en position assise

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 3,5 heures

Dates :

Gr1 : 24/03/2025

Gr2 : 04/12/2025

Horaires : 09h00 – 12h30

Nombre de places : min 4 / max 10

Organisme de formation :

QUOVADIS

Chiffres clés réalisés en 2024

1 session réalisée

5 agents formés

100% de satisfaction

sur 5 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS / CONTENUS

- ↳ Sensibiliser les agents administratifs aux risques des TMS liés aux mauvaises postures
- ↳ Comprendre les conséquences physiques d'une mauvaise pratique
- ↳ Connaitre les principes d'ergonomie
- ↳ Acquérir les bons gestes et les bonnes postures lors du travail en poste administratif

Méthodes et Moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr



**FORMATION OBLIGATOIRE
A RENOUELER TOUS LES 4 ans**



GESTES ET POSTURES DE SECURITE

POSTES TECHNIQUES ET AUTRES POSTES

AVEC PORT DE CHARGES LOURDES

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :
Personnel Techniques et autre personnel avec port de charges lourdes

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 3,5 heures

Dates :

Gr1 : 24/03/2025

Gr2 : 04/12/2025

Horaires : 13h30 – 17h00

Nombre de places : min 4 / max 10

Organisme de formation :
QUOVADIS

Chiffres clés réalisés en 2024

2 sessions réalisées

6 agents formés

100% de satisfaction

sur 5 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS / CONTENUS

- ↳ Sensibiliser les agents techniques et autres postes avec port de charges lourdes aux risques des TMS liés aux mauvaises postures
- ↳ Comprendre les conséquences physiques d'une mauvaise pratique
- ↳ Connaître les principes d'ergonomie
- ↳ Acquérir les bons gestes et les bonnes postures lors du port de charges inertes

Méthodes et Moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service



Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr



FORMATION OBLIGATOIRE
A RENOUELER TOUS LES 4 ans



**CATALOGUE DES
ACTIONS DE
FORMATION**



**FORMATIONS
COLLECTIVES EN INTRA
LES FORMATIONS RESERVEES
AU PERSONNEL MEDICAL**

CODAGE MCO (FORMATION DE BASE)

LE PMSI – REGLES DE CODAGE MCO

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Médecins exerçant en MCO

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 2 heures

Dates et Horaires :

Sur demande, contacter le Dr Courjault
au 30 07, ou par mail à
yannick.courjault@ch-saumur.fr

Intervenant :

Dr Yannick COURJAULT, DIM

Chiffres clés réalisés en 2024

1 session réalisée

3 médecins formés

100% de satisfaction

sur 3 médecins ayant répondu
au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes
en situation de handicap. Le registre
d'accessibilité est disponible à l'Accueil du
Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et
dont la participation à la formation requiert
des aménagements, peut contacter le
Service Formation pour l'identification de
ses besoins et pour assurer son
accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Connaître et mettre en application les règles de codage de l'activité
d'hospitalisation en MCO

Objectifs Opérationnels

- 1) Respect des règles du codage
- 2) Optimisation du codage : Exhaustivité et Qualité du codage
- 3) Valorisation des séjours MCO

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Introduction au PMSI MCO – Financement des Ets de santé
- ↳ Codage du DP : Identification des situations
- ↳ Codage des DAS – La sévérité du Séjour

Méthodes et Moyens

- ↳ Cours magistral
- ↳ Exemples - Exercices

Evaluation

- ↳ Contrôles codage effectués par le DIM

CONTACT

↳ Inscriptions possibles sur demande auprès du Dr Yannick
COURJAULT

☎ 02.41.53.30.07

@ : yannick.courjault@ch-saumur.fr

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service
Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Médecins exerçant en MCO

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 1 heure

Dates et Horaires :

Sur demande, contacter le Dr Courjault
au 30 07, ou par mail à
yannick.courjault@ch-saumur.fr

Intervenant :

Dr Yannick COURJAULT, DIM

Chiffres clés réalisés en 2024

0 session réalisée

0 médecin formé

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes
en situation de handicap. Le registre
d'accessibilité est disponible à l'Accueil du
Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et
dont la participation à la formation requiert
des aménagements, peut contacter le
Service Formation pour l'identification de
ses besoins et pour assurer son
accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Avoir réalisé la formation Codage MCO (Formation de base)

OBJECTIFS

Objectif Global

Connaître les règles de gradation des séjours ambulatoires

Objectifs Opérationnels

- 1) Optimiser l'organisation des Séjours HDJ
- 2) Identifier les critères de gradation HDJ médicales - Traçabilité
- 3) Améliorer le codage des séjours HDJ, dans les règles

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↪ Conditions de facturation des GHS pour les PEC hospitalières sans nuitée
- ↪ Types de prise en charge en HDJ
- ↪ Focus sur les prises en charges médicales

Méthodes et Moyens

- ↪ Cours magistral
- ↪ Exemples - Exercices

Evaluation

- ↪ Contrôles codage effectués par le DIM

CONTACT

↪ Inscriptions possibles sur demande auprès du Dr Yannick
COURJAULT

☎ 02.41.53.30.07

✉ yannick.courjault@ch-saumur.fr

↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service
Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Personnel médical

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 7 heures

Dates :

Gr1 : 02/04//2025

Gr2 : 02/10/2025

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de places : min 6 / max 12

Organisme de formation :

RELYENS

Chiffres clés réalisés en 2024

1 session réalisée

12 agents formés

100% de satisfaction

sur 12 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS / CONTENUS

- ↪ Définir la responsabilité du personnel médical
 - ⇒ Les fondamentaux de la responsabilité civile
 - ⇒ Les fondamentaux de la responsabilité pénale
- ↪ Appréhender le secret professionnel au quotidien
 - ⇒ Echange et partage d'informations entre professionnels et non professionnels de santé / au sein de l'établissement
 - ⇒ Les sollicitations de la famille ou des proches
 - ⇒ Les sollicitations de la police et de la justice
- ↪ Comment communiquer sur l'accès au dossier patient
 - ⇒ Les éléments communicables et non communicables
 - ⇒ Les modalités de la communication
 - ⇒ La communication au patient (ou à son représentant légal)
 - ⇒ La communication aux ayants-droits du patient décédé

Méthodes et Moyens

- ↪ Alternance d'apports théoriques
- ↪ Retours d'expérience
- ↪ Mises en situation

Evaluation

- ↪ Au début de la formation le tour de table permet au formateur d'identifier les attentes des stagiaires et de valider la cohérence avec les objectifs de formation.
- ↪ Tout au long de la formation des exercices ou des quiz permettent d'évaluer l'acquisition des connaissances, des compétences et l'atteinte des objectifs.
- ↪ Une évaluation de la satisfaction des participants est recueillie en fin de formation.

CONTACT

- ↪ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles
- ↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

COMMENT PREVENIR ET FAIRE FACE AUX SITUATIONS CONFLICTUELLES EN MILIEU HOSPITALIER ?

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Personnel Médical

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 7 heures

Dates :

Gr1 : 27/05/2025

Gr2 : 13/11/2025

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de places : min 6 / max 12

Organisme de formation :

ADOPALE ET ORESYS / ANFH

**NOUVELLE
FORMATION
EN 2025**

Accessibilité aux personnes handicapées**Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS / CONTENUS

- ↪ Connaître les situations de crise en milieu hospitalier
- ↪ Identifier les facteurs précurseurs du conflit
- ↪ Diagnostiquer et analyser les différents types de conflits
- ↪ Reconnaître les comportements en situation de conflit, le rôle des émotions et son propre mode de fonctionnement
- ↪ Désamorcer le conflit (par l'utilisation d'outils et techniques relationnelles)
- ↪ Adopter une posture et un comportement verbal et non verbal adapté lors de situations conflictuelles ou tendues
- ↪ Connaître et mobiliser les dispositifs de conciliation et de médiation dans la fonction publique

Méthodes et Moyens

- ↪ Mise à disposition de documents en ligne
- ↪ Brainstorming sur les situations de crise rencontrées
- ↪ Tour de table – facteurs précurseurs
- ↪ Alternance d'apports théoriques, échanges et retours d'expérience
- ↪ Atelier participatif

Evaluation

- ↪ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↪ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles
 - ↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue
- ☎ 02.41.53.32.46 ✉ formation@ch-saumur.fr

MISE EN ŒUVRE ET CONDUITE D'ENTRETIENS PROFESSIONNELS ANNUELS

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Chefs de service, Chefs de pôle,
Président de CME, CMG, Praticiens
responsables de structures internes

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 7 heures

Dates :

Gr1 : 17/03/2025

Gr2 : 29/04/2025

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de places : min 6 / max 12

Organisme de formation :

FORMAVENIR / ANFH

**NOUVELLE
FORMATION
EN 2025**

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS / CONTENUS

- ↪ Maîtriser le cadre réglementaire de l'entretien professionnel annuel
 - ⇒ La réglementation de l'entretien
- ↪ Identifier les enjeux de l'entretien professionnel annuel
 - ⇒ Les enjeux managériaux, institutionnels, de fidélisation et d'attractivité
 - ⇒ Les enjeux de formation et d'évolution professionnelle
 - ⇒ Les enjeux en termes de communication
- ↪ Distinguer les différents types d'entretien
- ↪ Concevoir des outils adaptés à la situation de l'établissement
 - ⇒ La préparation et la réalisation de l'entretien : RETEX et mises en situation
- ↪ Savoir utiliser les outils internes pour l'entretien
- ↪ Connaître les modalités et délais
 - ⇒ Les différentes étapes de l'entretien
 - ⇒ Les modalités de réalisation
- ↪ Savoir rédiger un compte-rendu d'entretien et sa révision
- ↪ Adopter une posture managériale bienveillante (échanges entre pairs)

Méthodes et Moyens

Pédagogie active et basée sur la pratique :

- ↪ Test de positionnement
- ↪ Apports théoriques illustrés par des cas pratiques
- ↪ Analyse réflexive des pratiques professionnelles
- ↪ Etudes de cas
- ↪ Travaux de groupes et débriefing
- ↪ Capsule vidéo RETEX d'établissement de santé expérimentés
- ↪ Simulations, mises en situation et jeux de rôle

Evaluation



- ↪ Test de positionnement
- ↪ Questionnaire d'appréciation
- ↪ Bilan à froid à 3 mois sur plateforme

CONTACT

- ↪ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles
- ↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr



**CATALOGUE DES
ACTIONS DE
FORMATION**



**FORMATIONS
COLLECTIVES EN INTRA
QUALITE – GESTION DES
RISQUES - USAGERS**

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Tout Public

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 20 à 45 minutes

Dates/ Horaires :

Sur demande, contacter Mme Parent au 3204, ou par mail à helene.parent@ch-saumur.fr

Intervenante :

Hélène PARENT, Coordinatrice
Qualité et Gestion des Risques
Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2024

1 session réalisée
1 agent formé

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Savoir se connecter à l'outil, consulter les documents et effectuer les tâches liées à son profil (vérification de documents, approbation, déclaration des événements indésirables...)

Objectifs Opérationnels

- 1) Savoir se connecter à l'outil avec ses identifiants
- 2) Connaître les fonctionnalités de base permettant de
 - a. Consulter la base documentaire du CH de Saumur
 - b. Effectuer les tâches qui nous concernent (ex : valider un document avant diffusion, prendre connaissance des protocoles qui ont été diffusés)
- 3) Connaître les fonctionnalités de base permettant de déclarer un événement indésirable et de suivre les suites données

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Connexion à QualNet (icône sur intranet, identifiant, mot de passe)
- ↳ Présentation des différents types de recherches (par mot du titre, par service, ...)
- ↳ Présentation du tableau de bord des actions liées à chaque profil (documents à lire, documents à signer...)
- ↳ Déclaration d'un événement indésirable, utilisation du formulaire
- ↳ Suivi de l'événement déclaré, où trouver l'information
- ↳ Exemples pratiques
- ↳ Conduite à tenir en cas de difficulté (personnes à contacter)

Méthodes et Moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions possibles sur demande auprès de Mme Hélène PARENT
- ☎ 02.41.53.32.04 ✉ helene.parent@ch-saumur.fr
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue
- ☎ 02.41.53.32.46 ✉ formation@ch-saumur.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Tout Public

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 1.75 heures

Dates/ Horaires :

Sur demande, contacter Mme Parent au 3204, ou par mail à helene.parent@ch-saumur.fr

Intervenante :

Hélène PARENT

Coordinatrice Qualité et Gestion des Risques

Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2024

7 sessions réalisées

13 agents formés

Accessibilité aux personnes handicapées**Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Maîtriser les fonctionnalités du logiciel Qualnet, permettant d'intégrer un nouveau document/de modifier un document existant

Objectifs Opérationnels

- 1) Comprendre ce qu'est un logiciel de Gestion Electronique des documents et les différentes étapes de validation / diffusion
- 2) Savoir naviguer dans l'outil de rédaction/intégration des documents

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Présentation générale du circuit des documents dans QualNet (cycle de signature)
- ↳ Modalités d'accès au module de rédaction
- ↳ Explications détaillées des informations à saisir dans chaque onglet : plan de classement, fiche d'identité, acteurs, diffusion pour application, diffusion pour information, documents, liens, annexe
- ↳ Exemple pratique
- ↳ Conduite à tenir en cas de difficulté (personnes à contacter)

Méthodes et Moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions possibles sur demande auprès de Mme Hélène PARENT
- ☎ 02.41.53.32.04 ✉ helene.parent@ch-saumur.fr
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue
- ☎ 02.41.53.32.46 ✉ formation@ch-saumur.fr

SIGNALEMENT DES EVENEMENTS INDESIRABLES : POURQUOI, COMMENT ?

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Tout public

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 2 heures

Dates :

Gr1 : 22/05/2025

Gr2 : 13/11/2025

Horaires : 14h00 – 16h00

Nombre de places : min 2 / max 10

Intervenante :

Garance DE FAULTRIER,

Technicienne Qualité et Gestion des risques

Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2024

1 session réalisée

5 agents formés

100% de satisfaction

sur 5 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Inciter les professionnels à signaler les événements indésirables, notamment les EI associés aux soins

Objectifs Opérationnels

- 1) Comprendre le fonctionnement et la finalité du système de signalement des événements indésirables
- 2) Savoir repérer les événements indésirables dont les événements indésirables associés aux soins dans son environnement de travail
- 3) Savoir utiliser les outils de déclarations

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Présentation du système depuis le signalement jusqu'à son traitement
- ↳ Comment faire un signalement sur QualNet
- ↳ Echange avec les participants au travers d'exemples concrets pris dans la littérature d'une part, et en interne d'autre part

Méthodes et Moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↳ Jeu de cartes

CONTACT

↳ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

GERER LES EVENEMENTS INDESIRABLES EN TANT QU'ENCADRANT

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Encadrant (cadre de service, de pôle, chef d'équipe, médecin etc)

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 2 heures

Date : 09/10/2025

Horaires : 14h30 – 16h30

Nombre de places : min 2 / max 10

Intervenante :

Garance DE FAULTRIER,

Technicienne Qualité et Gestion des risques

Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2024

2 sessions réalisées

8 agents formés

100% de satisfaction

sur 8 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Être destinataire pour action ou information des déclarations d'événements indésirables

OBJECTIFS

Objectif Global

Savoir prendre en compte les événements indésirables survenant dans mon service

Objectifs Opérationnels

- 1) Comprendre la notion de culture juste de l'erreur VS culture positive de l'erreur
- 2) Approfondir les EI déclarés dans mon service quel que soit le niveau de gravité
- 3) Apporter une réponse dans l'outil informatique

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Retour d'expérience sur les difficultés rencontrées au moment de la réception des événements indésirables
- ↳ Mécanismes de survenue de l'erreur
- ↳ Comprendre la notion de culture juste de l'erreur VS culture positive de l'erreur
- ↳ Outils et méthodologies d'analyse utilisés en fonction du type d'événement

Méthodes et Moyens

- ↳ Echanges d'expérience
- ↳ Quizz
- ↳ Jeu de cartes

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

GESTES DE SAUVETAGE ET MISE EN CONDITION DE SURVIE DES VICTIMES D'ATTENTAT

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Tout Public

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 45 minutes

Date : 16/05/2025

Horaires :

Gr1 : 10h00 – 10h45

Gr2 : 11h00 – 11h45

Nombre de places : min 2 / max 6

Intervenants :

Dr Anoances KRA

Médecine d'Urgence, Médecine de
Catastrophe

Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2024

1 session réalisée

2 agents formés

100% de satisfaction

sur **2** agents ayant répondu au
questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIF

Prise en charge initiale des victimes d'attentats

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↪ Concept de mort évitable
- ↪ Cause principale de décès
- ↪ Focus sur la notion d'agir en sécurité et de ne pas s'exposer
- ↪ Identification des victimes sauvables et gestes de sauvetage à mettre en œuvre par les primo-intervenants
- ↪ Atelier pratique : positions d'attente et garrot tourniquet

Méthodes et Moyens

- ↪ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↪ Projection de support

Evaluation

- ↪ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↪ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles
- ↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service

Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

GESTES DE SAUVETAGE ET MISE EN CONDITION DE SURVIE DES VICTIMES D'ATTENTAT RESTITUTION DES ACQUIS

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Tout Public ayant réalisé la formation initiale

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 1,5 heures

Date : 16/05/2025

Horaires : 14h00 – 15h30

Nombre de places : min 2 / max 5

Intervenants :

Dr Anoances KRA

Médecine d'Urgence, Médecine de Catastrophe

Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2024

1 session réalisée

2 agents formés

100% de satisfaction

sur 2 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Avoir réalisé la formation initiale

OBJECTIF

Prise en charge initiale des victimes d'attentats

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Concept de mort évitable
- ↳ Cause principale de décès
- ↳ Focus sur la notion d'agir en sécurité et de ne pas s'exposer
- ↳ Identification des victimes sauvables et gestes de sauvetage à mettre en œuvre par les primo-intervenants
- ↳ Atelier pratique : positions d'attente et garrot tourniquet

Méthodes et Moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↳ Projection de support

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

PRECAUTIONS STANDARD ET GESTION DES EXCRETA : NOUVELLE VERSION !!!

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Tout public (cadre de santé, IDE, AS/ASH, Médecin, Sage-femme, AP etc.)

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 2 heures

Date : 29/04/2025

Horaires : 14h30 – 16h30

Nombre de places : min 5 / max 12

Intervenante :

Adeline DUBOIS, IDE Hygiéniste
Service d'Hygiène Hospitalière
Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2024

1 session réalisée
4 agents formés
100% de satisfaction
sur 4 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Maîtriser le risque infectieux lié aux soins indépendamment du statut infectieux du patient/résident et de son secteur de prise en charge (sanitaire et médico-social)

Objectifs Opérationnels

- 1) Appliquer au quotidien les mesures de prévention type précautions standard afin de maîtriser le risque infectieux
- 2) Appliquer les mesures permettant de limiter le risque infectieux lié à la gestion des excréta

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ 1^{ère} partie : Mise en application des précautions standard et de la gestion des excréta
 - ⇒ Ateliers ludiques : jeux autour d'au moins 3 situations de soins adaptées au public présent
- ↳ 2^{ème} partie :
 - ⇒ Rappels synthétiques
 - ⇒ Présentation de fiches synthétiques relatives
 - Aux 7 précautions standard
 - Aux différents équipements de protection individuelle
 - Aux différents procédés de gestion des excréta

Méthodes et Moyens

- ↳ Ateliers ludiques (jeux sur table)
- ↳ Projection de supports (diaporama)
- ↳ Un support pédagogique sera remis à chaque participant

Evaluation

- ↳ Questionnaires pré et post formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

RISQUE INFECTIEUX LIÉ À L'EAU : LA LÉGIONELLE ET LA LÉGIONELLOSE

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Tout public (cadre de santé, IDE, AS/ASH, Médecin, Sage-femme, AP etc.)

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 2 heures

Date : 13/05/2025

Horaires : 14h30 – 16h30

Nombre de places : min 5 / max 12

Intervenante :

Dr Stéphanie PERRON,

Praticien Hygiéniste

Service d'Hygiène Hospitalière

Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2024

0 session réalisée

0 agent formé

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Maîtriser le risque de développement et de prolifération de légionelle dans le réseau d'eau

Objectifs Opérationnels

- 1) Connaître le pouvoir pathogène de la légionelle
- 2) Connaître les facteurs favorisant le développement de la légionelle
- 3) Connaître les actions préventives et curatives à mettre en place

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Légionelle et légionellose : définitions
- ↳ Pathogénicité, épidémiologie, diagnostic
- ↳ Mesures de prévention
 - ⇒ Comment garantir l'absence de légionelle dans le réseau d'eau (détail des opérations de purge et de détartrage des points d'eau)
 - ⇒ Identifier les personnes fragiles et comment les protéger
 - ⇒ Conduite à tenir en cas de légionellose nosocomiale
- ↳ Mesures correctives et acteurs concernés
- ↳ Présentation des procédures et protocoles internes

Méthodes et Moyens

- ↳ Projection de supports (diaporama)
- ↳ Un support pédagogique sera remis à chaque participant

Evaluation

- ↳ Questionnaires pré et post formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles
 - ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue
- ☎ 02.41.53.32.46 ✉ formation@ch-saumur.fr

BIONETTOYAGE DES LOCAUX : QUOI DE NEUF ?

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Tout public (cadre de santé, IDE, AS/ASH, Médecin, Sage-femme, AP etc.)

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 2 heures

Date : 27/05/2025

Horaires : 14h30 – 16h30

Nombre de places : min 5 / max 12

Intervenante :

Adeline DUBOIS, IDE Hygiéniste
Service d'Hygiène Hospitalière
Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2024

2 sessions réalisées

14 agents formés

100% de satisfaction

sur 14 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Maitriser le risque Infectieux lié à l'environnement

Objectifs Opérationnels

- 1) Percevoir la contamination environnementale
- 2) Appliquer les grands principes liés au bio-nettoyage
- 3) Savoir préparer et utiliser le matériel et produits destinés à l'entretien des locaux

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- 👉 1^{ère} partie : (15 min) : Films pédagogiques
 - ⇒ Mise en lumière de la contamination environnementale
- 👉 2^{ème} partie : (30 min) : Rappels synthétiques
 - ⇒ Tenue professionnelle / Hygiène des mains
 - ⇒ Préparation du chariot d'entretien
- 👉 3^{ème} Partie (30 min) : Analyse de pratiques
 - ⇒ Entretien d'une chambre au quotidien
- 👉 4^{ème} partie : (30 min) : Rappels synthétiques
 - ⇒ Présentation de la fiche synthétique relative : Indications et utilisation des produits
 - ⇒ Ressources documentaires essentielles
 - Entretien quotidien d'une chambre
 - Entretien approfondi d'une chambre
 - Traçabilité de l'entretien des locaux

Méthodes et Moyens

- 👉 Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- 👉 Projection de supports (diaporama)
- 👉 Un support pédagogique sera remis à chaque participant

Evaluation

- 👉 Questionnaires pré et post formation
- 👉 Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- 👉 Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles
- 👉 Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

📞 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

PREVENTION DES ACCIDENTS AVEC EXPOSITION AU SANG (AES) OU AUX LIQUIDES BIOLOGIQUES ET CONDUITE A TENIR

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Tout public (cadre de santé, IDE, AS/ASH, Médecin, Sage-femme, AP etc.)

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 2 heures

Date : 03/10/2025

Horaires : 14h30 – 16h30

Nombre de places : min 5 / max 12

Intervenante :

Dr Stéphanie PERRON,

Praticien Hygiéniste

Service d'Hygiène Hospitalière

Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2024

1 session réalisée

4 agents formés

100% de satisfaction

sur 4 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Maitriser la survenue des AES et le risque encouru suite à un AES

Objectifs Opérationnels

- 1) Appliquer au quotidien les mesures de prévention des AES
- 2) Connaître la conduite à tenir en cas d'AES

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Définition d'un AES
- ↳ Epidémiologie, risque infectieux
- ↳ Moyens de prévention (précautions standard, matériel sécurisé etc)
- ↳ Conduite à tenir en cas d'AES

Méthodes et Moyens

- ↳ Alternance entre apports théoriques et participation active
- ↳ Power vote (quizz et cas concrets)
- ↳ Projection de supports (diaporama)
- ↳ Un support pédagogique sera remis à chaque participant

Evaluation

- ↳ Questionnaires pré et post formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

PRECAUTIONS COMPLEMENTAIRES GESTION DU LINGE ET DES DECHETS

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Tout public (cadre de santé, IDE, AS/ASH, Médecin, Sage-femme, AP etc.)

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 2 heures

Date : 30/09/2025

Horaires : 14h30 – 16h30

Nombre de places : min 5 / max 12

Intervenante :

Adeline DUBOIS, IDE Hygiéniste
Service d'Hygiène Hospitalière
Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2024

1 session réalisée

4 agents formés

100% de satisfaction

sur 4 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Avoir suivi l'une des formations suivantes :

- ↳ Gestion du risque infectieux au quotidien dans les services
- ↳ Précautions Standard et gestion des excréta

OBJECTIFS

Objectif Global

Savoir mettre en œuvre toutes les mesures de prévention de la transmission d'une maladie contagieuse ou d'un micro-organisme multi-résistant

Objectifs Opérationnels

- 1) Appliquer au quotidien les mesures de prévention de type précautions complémentaires afin de maîtriser le risque infectieux
- 2) Limiter le risque infectieux lié à la gestion du linge et des déchets
- 3) Savoir identifier les situations d'épidémies hivernales nécessitant la mise en œuvre de précautions complémentaires

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ 1^{ère} partie : Cas pratique
 - ⇒ Analyse de situations (Power Vote)
- ↳ 2^{ème} partie : Rappels synthétiques
 - ⇒ Présentation de fiches synthétiques relatives aux précautions complémentaires Contact, Gouttelettes et Air
 - ⇒ Principales mesures de prévention des épidémies hivernales avec présentation d'outils d'aide à la gestion

Méthodes et Moyens

- ↳ Power Vote
- ↳ Projection de supports (diaporama)
- ↳ Un support pédagogique sera remis à chaque participant

Evaluation

- ↳ Questionnaires pré et post formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service

Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

PREVENTION DES EPIDEMIES HIVERNALES : DETECTION, PREVENTION ET CONDUITE A TENIR

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Tout public (cadre de santé, IDE, AS/ASH, Médecin, Sage-femme, AP etc.)

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 2 heures

Date : 21/11/2025

Horaires : 14h30 – 16h30

Nombre de places : min 5 / max 12

Intervenante :

Dr Stéphanie PERRON,

Praticien Hygiéniste

Service d'Hygiène Hospitalière

Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2024

0 session réalisée

0 agent formé

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Maitriser le risque infectieux lié aux infections respiratoires et digestives

Objectifs Opérationnels

- 1) Savoir détecter une épidémie
- 2) Appliquer les mesures de prévention de la diffusion des cas de grippe et gastro-entérite
- 3) Savoir trouver et utiliser les outils d'aide à la détection et gestion des épidémies

CONTENUS

Contenu Pédagogique

↳ 1^{ère} partie : Théorie

- ⇒ Conduite à tenir devant un ou plusieurs cas de gastro-entérite
- ⇒ Conduite à tenir devant un ou plusieurs cas d'infections respiratoires
- ⇒ Présentation des outils de détection et suivi des épidémies et des outils régionaux (CPIAS PDL)

↳ 2^{ème} partie : Pratique

- ⇒ Visite virtuelle de 2 Chambres des erreurs
 - Présentation du déroulé
 - Recherche des erreurs
 - Débriefing en équipe

Méthodes et Moyens

- ↳ Alternance entre apports théoriques et participation active
- ↳ Projection de supports (diaporama)
- ↳ Un support pédagogique sera remis à chaque participant

Evaluation

- ↳ Questionnaires pré et post formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT



↳ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service

Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr



**CATALOGUE DES
ACTIONS DE
FORMATION**



**FORMATIONS
COLLECTIVES EN INTRA
PROJET D'ÉTABLISSEMENT :
PROMOTION DE LA
BIENTRAITANCE**

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Tout Public sur le territoire du Saumurois

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 21 heures

Dates : 13-15-23/05/2025

Horaires : 09h00 – 17h00

Nombre de places : min 5 / max 10

Intervenants :

Dr Xavier DU CREST, Praticien

Hospitalier,

Dr Sophie POCHIC, Praticien Hospitalier,

Mme Sandrine LEGER, IDE

Mme Audrey SENEZAK, IDE

Mme Sarah THIBAUT, Psychologue

Mme BRILLEAU HUMEAU, Psychologue

Equipe Mobile de Soins Palliatifs

Centre Hospitalier Saumur

Collaboration avec l'Equipe Mobile de Soins Palliatifs des Récollets

Chiffres clés réalisés en 2024

2 sessions réalisées

20 agents formés

100% de satisfaction

sur 20 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Appréhender la démarche palliative et diffuser la culture palliative

Objectifs Opérationnels

- 1) Se questionner ensemble autour de la prise en charge palliative et identifier les besoins de la personne et des proches
- 2) Favoriser une réflexion éthique en partageant les savoir-être et les savoir-faire de chacun
- 3) Acquérir des repères et des connaissances sur la maladie, la mort et le deuil ainsi que sur le cadre législatif

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Réflexion à partir des représentations et des attentes individuelles
- ↳ Aide au repérage et structures spécialisées en soins palliatifs
- ↳ Cadre législatif règlementaire et principes éthiques
- ↳ Mécanismes psychologiques, place des rituels et du deuil
- ↳ Travail en équipe – communication et soutien
- ↳ Evaluation et prise en charge médicamenteuse et non-médicamenteuse des symptômes d'inconfort
- ↳ Situations extrêmes, gestion d'urgences et pratiques sédatives

Méthodes et Moyens

- ↳ Analyse de situations d'accompagnement issues de la pratique clinique de participants ou des formateurs
- ↳ Apports théoriques complémentaires aux échanges et servant de base à la réflexion

Evaluation

- ↳ Questionnaires pré et post formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service

Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :
Personnel Soignant

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 14 heures

Dates :

Gr1 : 03-04/03/2025

Gr2 : 12-13/05/2025

Gr3 : 16-17/06/2025

Gr4 : 09-10/10/2025

Gr5 : 13-14/11/2025

Horaires : 09h00 – 17h00

Nombre de places : min 6 / max 10

Organisme de formation :
SIFAM Formations

Chiffres clés réalisés en 2024

5 sessions réalisées

44 agents formés

100% de satisfaction

sur 44 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS / CONTENUS

- 1) Identifier les situations et les comportements précurseurs d'agressivité
- 2) Savoir adapter son comportement et gérer son stress dans les situations d'agressivité
- 3) Connaitre les techniques pour désamorcer l'agressivité
- 4) Connaitre les attitudes et les techniques pour répondre à une agression physique et/ou verbale
- 5) Maîtriser les techniques simples de self défense

Méthodes et Moyens

- ↪ Méthode présentielle, de type affirmative, interrogative, active et interactive
- ↪ Apports thoriques
- ↪ Jeux de rôle et ateliers pratiques
- ↪ Un support écrit est remis à chaque participant

Evaluation

- ↪ Questionnaire pré et post-formation
- ↪ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↪ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles
- ↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service

Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Tout Public ayant réalisé la formation initiale : SELF-SAUVEGARDE – NIVEAU 1

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 7 heures

Dates :

Gr1 : 18/06/2025

Gr2 : 08/10/2025

Gr3 : 12/11/2025

Horaires : 09h00 – 17h00

Nombre de places : min 6 / max 10

Organisme de formation :

SIFAM Formations

Chiffres clés réalisés en 2024

2 sessions réalisées

10 agents formés

100% de satisfaction

sur 10 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées**Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Avoir réalisé la formation initiale : SELF-SAUVEGARDE – NIVEAU 1

OBJECTIFS / CONTENUS

- 1) Réactualisation des connaissances théoriques et pratiques
- 2) Révision des procédés selon les attentes du groupe

Méthodes et Moyens

- ↪ Méthode présentielle, de type affirmative, interrogative, active et interactive
- ↪ Apports thoriques
- ↪ Jeux de rôle et ateliers pratiques
- ↪ Un support écrit est remis à chaque participant

Evaluation

- ↪ Questionnaire pré et post-formation
- ↪ Questionnaire d'appréciation



CONTACT

↪ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles

↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr



CATALOGUE DES ACTIONS DE FORMATION



**FORMATIONS
COLLECTIVES EN INTRA
PROJET D'ÉTABLISSEMENT :
QUALITE DE VIE AU TRAVAIL**

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Tout public

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 21 heures

Dates : 19-20/05 et 16/06/2025

Horaires : 09h00 – 17h00

Nombre de places : min 6 / max 12

Organisme de formation :

FORMAVENIR Performances

NOUVELLE FORMATION EN 2025

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Être confronté à une situation de stress

OBJECTIFS

Objectif Global

Mettre en évidence les causes du stress et ses conséquences négatives ainsi que les ressources à utiliser pour y faire face et prévenir l'épuisement

Objectifs Opérationnels

- 1) Clarifier la notion de l'épuisement professionnel (EP)
- 2) Comprendre les mécanismes du stress et ses manifestations
- 3) Réaliser un état des lieux de sa relation avec le stress
- 4) Appréhender ses modes de fonctionnement mental, ses comportements, sa relation au stress
- 5) Identifier les situations susceptibles de générer stress et EP
- 6) Repérer ses réactions personnelles en situation difficile
- 7) Acquérir des techniques pour gérer et prévenir les situations de stress
- 8) Voir le stress (non chronique) comme une opportunité de développement et une ressource

CONTENUS

Contenu Pédagogique

Jour 1

- ↳ Clarification de la notion d'épuisement professionnel et ses composantes clés
- ↳ Les mécanismes du stress, ses manifestations. Etat des lieux de sa relation au stress
- ↳ Compréhension du fonctionnement mental grâce à l'ANC (Approche Neuro-cognitive et Comportementale)
- ↳ Les situations susceptibles de générer du stress et épuisement professionnel
- ↳ Repérage de ses réactions personnelles en situation difficile

Jour 2

- ↳ Les solutions : stratégie anti-stress afin de prévenir le stress

Jour 3

- ↳ Voir le stress comme une opportunité de développement personnel et professionnel
- ↳ Exercices de régulation

Méthodes et Moyens

- ↳ Apports théoriques
- ↳ Ateliers de mise en application
- ↳ Travaux en sous-groupe
- ↳ Auto-évaluation de son stress
- ↳ Jeux pédagogiques
- ↳ Exercices de relaxation

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Tout public

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 28 heures

Dates : 27-28/02 et 17-18/03/2025

Horaires : 09h00 – 17h00

Nombre de places : min 6 / max 12

Organisme de formation :

FORMAVENIR Performances

**NOUVELLE
FORMATION
EN 2025**

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Au plus tôt 3 ans avant le départ à la retraite

OBJECTIFS

Objectif Global

Mettre en évidence les aspects psychologiques, physiologiques, les formalités administratives et patrimoniales, ainsi que les risques liés à la retraite afin de mieux se préparer à cette nouvelle étape.

Objectifs Opérationnels

- 1) Être au clair avec les aspects administratifs de la retraite (démarches, filières...)
- 2) Faire valoir des droits juridiques et fiscaux
- 3) Aborder sereinement la transition entre vie professionnelle et retraite

CONTENUS

Contenu Pédagogique

Jour 1 : Les représentations sur la retraite

- ↪ Les représentations sur la retraite
- ↪ La problématique de la retraite : la valorisation du métier et sa propre représentation de la retraite
- ↪ Comment organiser sa fin de carrière

Jour 2 : L'administratif et le patrimonial

- ↪ Le changement de statut et les démarches administratives
- ↪ Le système français des retraites
- ↪ Les conséquences financières
- ↪ Les assurances complémentaires
- ↪ L'habitat, les impôts, les exonérations de taxes
- ↪ Les derniers mois d'activités
- ↪ La gestion du patrimoine

Jour 3 : Capital Santé

- ↪ Comprendre le phénomène de vieillissement et se maintenir en santé
- ↪ Recommandations hygiéno-diététiques

Jour 4 : Cap sur la retraite

- ↪ Organiser son départ de la structure
- ↪ Elaborer son projet de vie
- ↪ Les relations interpersonnelles

Méthodes et Moyens

- ↪ Un formateur consultant « fil rouge » tout au long de la formation + une équipe en distanciel
- ↪ Jeu et Quizz
- ↪ Technique du Post-it
- ↪ Le world café
- ↪ Photo langage
- ↪ Vidéos

Evaluation

- ↪ Questionnaire d'appréciation



CONTACT

↪ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles

↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr



**CATALOGUE DES
ACTIONS DE
FORMATION**



**FORMATIONS
COLLECTIVES EN INTRA
PROJET D'ÉTABLISSEMENT :
ENCADREMENT**

ATELIERS DE SENSIBILISATION LES PRATIQUES MANAGERIALES

ATELIER 1 : COMMENT DETECTER LE MAL-ETRE D'UN.E COLLABORATEUR/TRICE

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Professionnels en situation
d'encadrement

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 3 heures

Dates et Horaires:

Gr1 : 03/03/2025 – 9h00-12h00

Gr2 : 30/09/2025 - 9h00-12h00

Nombre de places : min 5 / max 10

Organisme de formation :

ASIA Ouest

Chiffres clés réalisés en 2024

3 sessions réalisées

17 agents formés

100 % de satisfaction

sur 12 agents ayant répondu au
questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées**Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes
en situation de handicap. Le registre
d'accessibilité est disponible à l'Accueil du
Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et
dont la participation à la formation requiert
des aménagements, peut contacter le
Service Formation pour l'identification de
ses besoins et pour assurer son
accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Détecter le mal être d'un collègue

Objectifs Opérationnels

- 1) Repérer les signaux d'alerte
- 2) Orienter en fonction de la situation
- 3) Agir en conséquence

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↪ La situation de mal être
- ↪ Les risques psychosociaux
- ↪ Les conséquences pour l'agent, l'équipe, l'établissement
- ↪ Les signaux d'alertes
- ↪ Les interlocuteurs à mobiliser
- ↪ La qualité de l'écoute

Méthodes et Moyens

- ↪ Principe de pédagogie active
- ↪ Méthode participative
- ↪ Apports de connaissances mis en perspective avec les situations
concrètes du travail
- ↪ Mutualisation d'expériences
- ↪ Exercices pratiques
- ↪ Reflexion de groupe

Evaluation

- ↪ Questionnaire d'évaluation

CONTACT

↪ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15
du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles

↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service
Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LES PRATIQUES MANAGERIALES

ATELIER 2 : COMMENT GERER LES CONFLITS AU TRAVAIL VOLETS 1 ET 2

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Professionnels en situation d'encadrement

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 3 heures

Dates et Horaires :

VOLET 1	VOLET 2
Gr1 : 03/03/2025 13h30-16h30	Gr1 : 13/03/2025 9h00-12h00
Gr2 : 30/09/2025 13h30-16h30	Gr2 : 14/10/2025 9h00-12h00

Nombre de places : min 5 / max 10

Organisme de formation :

ASIA Ouest

Chiffres clés réalisés en 2024

VOLET 1 :

3 sessions réalisées

26 agents formés

100 % de satisfaction

sur 17 agents ayant répondu au questionnaire

VOLET 2 :

1 session réalisée

5 agents formés

100 % de satisfaction

sur 5 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Volet 1 : Aucun

Volet 2 : avoir réalisé le Volet 1

OBJECTIFS

Objectif Global

Comment gérer un conflit au travail

Objectifs Opérationnels

- 1) Définir un conflit au travail
- 2) Repérer les conséquences d'un conflit au travail
- 3) Etre en mesure de résoudre un conflit

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Les différentes formes de problématique
- ↳ Les différents types de conflits
- ↳ Les bienfaits des conflits
- ↳ Les conséquences pour l'agent, l'équipe, l'établissement
- ↳ Les pistes de solutions

Méthodes et Moyens

- ↳ Principe de pédagogie active
- ↳ Méthode participative
- ↳ Apports de connaissances mis en perspective avec les situations concrètes du travail
- ↳ Mutualisation d'expériences
- ↳ Exercices pratiques
- ↳ Reflexion de groupe

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'évaluation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service

Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LES PRATIQUES MANAGERIALES

ATELIER 3 : COMMENT TRAVAILLER AVEC DES PERSONNALITES DITES « IRRITANTES » VOIRE DIFFICILES AU TRAVAIL ? VOLETS 1 ET 2

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Professionnels en situation
d'encadrement

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 3 heures

Dates et Horaires :

VOLET 1	VOLET 2
Gr1 : 13/03/2025 13h30-16h30	Gr1 : 18/03/2025 9h00-12h00
Gr2 : 07/11/2025 9h00-12h00	Gr2 : 07/11/2025 13h30-16h30

Nombre de places : min 5 / max 10

Organisme de formation :

ASIA Ouest

Chiffres clés réalisés en 2024

VOLET 1 :

4 sessions réalisées

27 agents formés

100 % de satisfaction

sur 27 agents ayant répondu au
questionnaire

VOLET 2 :

1 session réalisée

x agents formés

Chiffres à venir

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes
en situation de handicap. Le registre
d'accessibilité est disponible à l'Accueil du
Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et
dont la participation à la formation requiert
des aménagements, peut contacter le
Service Formation pour l'identification de
ses besoins et pour assurer son
accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Volet 1 : Aucun

Volet 2 : avoir réalisé le Volet 1

OBJECTIFS

Objectif Global

Gérer les personnalités « irritantes » au travail

Objectifs Opérationnels

- 1) Définir les différentes personnalités
- 2) Composer « avec » les différents types de personnalité

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Les différentes personnalités
- ↳ Les conduites à adopter
- ↳ Les conduites à éviter

Méthodes et Moyens

- ↳ Principe de pédagogie active
- ↳ Méthode participative
- ↳ Apports de connaissances mis en perspective avec les situations
concrète du travail
- ↳ Mutualisation d'expériences
- ↳ Exercices pratiques
- ↳ Reflexion de groupe

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'évaluation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15
du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service
Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LES PRATIQUES MANAGERIALES

ATELIER 4 : LA COMMUNICATION NON VIOLENTE ET BIENVEILLANTE

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Professionnels en situation
d'encadrement

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 3 heures

Dates et Horaires :

Gr1 : 18/03/2025 – 13h30-16h30

Gr2 : 14/11/2025 – 9h00 – 12h00

Nombre de places : min 5 / max 10

Organisme de formation :

ASIA Ouest

Chiffres clés réalisés en 2024

2 sessions réalisées

x agents formés

x % de satisfaction

sur x agents ayant répondu au
questionnaire

Chiffres à venir

Accessibilité aux personnes handicapées**Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes
en situation de handicap. Le registre
d'accessibilité est disponible à l'Accueil du
Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et
dont la participation à la formation requiert
des aménagements, peut contacter le
Service Formation pour l'identification de
ses besoins et pour assurer son
accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Adopter une communication non violente

Objectifs Opérationnels

- 1) Repérer les enjeux de la communication
- 2) Définir les bénéfices de la communication non violente

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↪ Les différentes approches de la communication
- ↪ Les facilitateurs et les freins
- ↪ Emotions et sentiments dans la communication
- ↪ La formulation des demandes

Méthodes et Moyens

- ↪ Principe de pédagogie active
- ↪ Méthode participative
- ↪ Apports de connaissances mis en perspective avec les situations
concrète du travail
- ↪ Mutualisation d'expériences
- ↪ Exercices pratiques
- ↪ Reflexion de groupe

Evaluation

- ↪ Questionnaire d'évaluation

CONTACT

- ↪ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15
du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles
- ↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service
Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LES PRATIQUES MANAGERIALES

ATELIER 5 : COMMENT GERER LES EMOTIONS EN SITUATION DE STRESS

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Professionnels en situation
d'encadrement

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 3 heures

Dates et Horaires :

Gr1 : 27/03/2025 – 9h00–12h00

Gr2 : 14/11/2025– 13h30-16h30

Nombre de places : min 5 / max 10

Organisme de formation :

ASIA Ouest

Chiffres clés réalisés en 2024

2 sessions réalisées

x agents formés

x % de satisfaction

sur x agents ayant répondu au
questionnaire

Chiffres à venir

Accessibilité aux personnes handicapées**Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes
en situation de handicap. Le registre
d'accessibilité est disponible à l'Accueil du
Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et
dont la participation à la formation requiert
des aménagements, peut contacter le
Service Formation pour l'identification de
ses besoins et pour assurer son
accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Comment gérer les émotions en situation de stress

Objectifs Opérationnels

- 1) Définir les différentes émotions
- 2) Définir la notion de stress
- 3) Appréhender les techniques de gestion du stress

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Focus sur les émotions
- ↳ L'approche et la compréhension de ses émotions
- ↳ Le stress, les signes à repérer
- ↳ Les techniques de gestion du stress :
 - ⇒ La cohérence cardiaque
 - ⇒ Le sport
 - ⇒ La médiation
 - ⇒ Le yoga
 - ⇒ La musique
 - ⇒ ...

Méthodes et Moyens

- ↳ Principe de pédagogie active
- ↳ Méthode participative
- ↳ Apports de connaissances mis en perspective avec les situations
concrète du travail
- ↳ Mutualisation d'expériences
- ↳ Exercices pratiques
- ↳ Reflexion de groupe

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'évaluation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15
du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service
Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Professionnels en situation d'encadrement utilisant « Gesform »

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 30 minutes

Dates/ Horaires :

Sur demande, contacter le Service Formation au 3246, ou par mail à formation@ch-saumur.fr

Nombre de places : min 1 / max 10

Intervenants :

M. Bernard DEVANNE,

Responsable de la Formation Continue

Mme Fanny ASSERAY, Chargée de la Formation Continue

Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2024

1 session réalisée

1 agent formé

100 % de satisfaction

sur 1 agent ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées**Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Faciliter l'utilisation de la plateforme Gesform de l'ANFH

Objectifs Opérationnels

- 1) Recherche l'historique de formation des agents
- 2) Editer la liste des agents ayant réalisé une formation sur une période donnée

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Connexion à Gesform
- ↳ Présentation des différentes fonctions de la plateforme Gesform
- ↳ Création de modèles de documents
- ↳ Edition des extractions
- ↳ Exploitation des fichiers

Méthodes et Moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire auprès du service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

UTILISATION DE GESFORM EVOLUTION

INSCRIPTIONS EN LIGNE

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Professionnels en situation d'encadrement utilisant « Gesform »

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 30 minutes

Dates/ Horaires :

Sur demande, contacter le Service Formation au 3246, ou par mail à formation@ch-saumur.fr

Nombre de places : min 1 / max 10

Intervenants :

Bernard DEVANNE, Responsable de la Formation Continue
Fanny ASSERAY, Chargée de la Formation Continue
Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2024

3 sessions réalisées

10 agents formés

100% de satisfaction sur 10 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées**Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Faciliter l'utilisation de la plateforme Gesform de l'ANFH

Objectifs Opérationnels

- 1) Inscrire les agents en ligne sur Gesform Evolution
- 2) Suivre les inscriptions en ligne.

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Connexion à Gesform
- ↳ Présentation des différentes fonctions de la plateforme Gesform
- ↳ Définition du périmètre d'action du personnel encadrant
- ↳ Recherche des formations sur Gesform
- ↳ Inscription des agents
- ↳ Suivre les inscriptions des agents

Méthodes et Moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire auprès du service Formation Continue
- ☎ 02.41.53.32.46
- ✉ formation@ch-saumur.fr

UTILISATION DE GESFORM EVOLUTION

CONDUITE D'ENTRETIEN PROFESSIONNEL ET DE FORMATION

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Professionnels en situation d'encadrement, évaluateurs, utilisant « Gesform »

Lieu : CH SAUMUR

Durée 1,5 heures

Dates :

Gr 1 : 26/03/2025

Gr 2 : 23/04/2025

Gr 3 : 04/06/2025

Horaires : 9h00 – 10h30

Nombre de places : min 2 / max 10

Intervenants :

Mme Laurence AUVINET – Attachée d'Administration Hospitalière, chargée de la gestion et du développement des ressources humaines

Mme Sylvie PINEAU, Responsable de la Protection sociale et du Parcours professionnel

M. Bernard DEVANNE, Responsable de la Formation Continue

Mme Fanny ASSERAY, Chargée de la Formation Continue

Centre Hospitalier de Saumur

**NOUVELLE
FORMATION EN 2025**

Accessibilité aux personnes handicapées**Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Faciliter l'utilisation de la plateforme Gesform de l'ANFH

Objectifs Opérationnels

- 1) Maîtriser le cadre réglementaire de l'entretien professionnel et de formation.
- 2) Connaître les différentes étapes de l'entretien professionnel et de formation.
- 3) Préparer, réaliser et retranscrire l'entretien sur le logiciel Gesform Evolution

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Présentation du guide de l'entretien professionnel et de formation.
- ↳ Définition du périmètre d'action de l'évaluateur
- ↳ Appréhender les liens entre les évaluations des connaissances, les compétences et le niveau de performance.
- ↳ Rédiger le Compte Rendu et procéder à sa révision.

Méthodes et Moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service

Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

ACCUEILLIR LES GENS DU VOYAGE A L'HOPITAL

SENSIBILISATION DE L'ENCADREMENT

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Directeurs, Cadres, Encadrants,
Médecins

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 14 heures

Date : 10/10/2024

Horaires : 09h00 – 17h00

Nombre de places : min 5 / max 12

Organisme de formation :
GRIEPS

Chiffres clés réalisés en 2024

1 session réalisée
x agents formés
x% de satisfaction
sur x agents ayant répondu au
questionnaire
Chiffres à venir

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS / CONTENUS

- 1) Comprendre ses représentations concernant les gens du voyage
- 2) Analyser les difficultés relationnelles rencontrées dans la pratique professionnelle
- 3) Clarifier la définition du mot *laïcité*, des droits des malades pour se situer dans sa propre pratique. Intégrer la réglementation dans la prise en charge au quotidien.
- 4) Appréhender le contexte sociétal moderne concernant l'accueil des gens du voyage
- 5) Comprendre les spécificités culturelles des différentes populations des gens du voyage au travers de leur histoire
- 6) Comprendre la représentation de la mort chez les gens du voyage
- 7) Prendre conscience des particularités des différentes cultures et religions.
- 8) Maîtriser la communication adaptée en situation interculturelle
- 9) Comprendre les besoins et adapter les pratiques autour de la maternité
- 10) Respecter les rites funéraires dans un établissement de santé
- 11) Comprendre le vécu des familles des voyageurs à l'hôpital
- 12) Proposer aux aidants une place adaptée avec une collaboration quotidienne cadrée pour le bon déroulement des soins

Méthodes et Moyens

- ↪ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↪ Projection de supports

Evaluation



- ↪ Questionnaires pré et post formation
- ↪ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↪ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles
- ↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr



**CATALOGUE DES
ACTIONS DE
FORMATION**



**FORMATIONS
COLLECTIVES EN INTRA
PROJET D'ÉTABLISSEMENT :
ÉTHIQUE, JURIDIQUE**

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Tout public

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 14 heures

Dates :

Gr 1 : 06-07/05/2024

Gr 2 : 02-03/12/2024

Horaires : 09h00 – 17h00

Nombre de places : min 5 / max 12

Organisme de formation :

GRIEPS

Chiffres clés réalisés en 2024

2 sessions réalisée

18 agent formé

100% de satisfaction

sur 18 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS / CONTENUS

Jour 1 : Appréhender la culture des peuples du voyage dans les soins et le contexte sociétal actuel

- ↪ Comprendre ses représentations concernant les gens du voyage
- ↪ Analyser les difficultés relationnelles rencontrées dans la pratique professionnelle
- ↪ Clarifier la définition du mot *laïcité*, des droits des malades pour se situer dans sa propre pratique.
- ↪ Intégrer la réglementation dans la prise en charge au quotidien.
- ↪ Intégrer la réglementation dans la prise en charge au quotidien
- ↪ Faire émerger les valeurs professionnelles individuelles, et les reconsidérer en les confrontant à celles du groupe – Repérer son référentiel culturel
- ↪ Appréhender le contexte sociétal moderne concernant l'accueil des gens du voyage – S'initier à la culture des gens du voyage
- ↪ Comprendre les spécificités culturelles des différentes populations des gens du voyage au travers de leur histoire

Jour 2 : Gens du voyage : communiquer et adapter le soin

- ↪ Identifier la place de la santé, la signification de la maladie, des lieux de soins dans les représentations des gens du voyage
- ↪ Comprendre la représentation de la mort chez les gens du voyage
- ↪ Prendre conscience des particularités des différentes cultures et religions.
- ↪ Maîtriser la communication adaptée en situation interculturelle
- ↪ Comprendre les besoins et adapter les pratiques autour de la maternité
- ↪ Respecter les rites funéraires dans un établissement de santé
- ↪ Comprendre le vécu des familles des voyageurs à l'hôpital
- ↪ Proposer aux aidants une place adaptée avec une collaboration quotidienne cadrée pour le bon déroulement des soins

Méthodes et Moyens

- ↪ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↪ Projection de supports

Evaluation

- ↪ Questionnaires pré et post formation
- ↪ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↪ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles

↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Tout Public

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 7 heures

Dates :

Gr1 : 02/04/2025

Gr2 : 24/11/2025

Horaires : 09h00 – 17h00

Nombre de places : min 5 / max 20

Organisme de formation :

CRF VOGLER

Chiffres clés réalisés en 2024

2 sessions réalisées

21 agents formés

100% de satisfaction

sur 21 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

- 1) Actualiser les connaissances de participants sur les droits des patients, notamment sur les textes parus au cours de l'année 2016
- 2) Intégrer les apports de la loi concernant le droit à l'information et au consentement, le droit d'accès au dossier, le droit au respect de la vie privée et de la confidentialité, les droits des patients en fin de vie
- 3) Répondre à toutes les questions que peuvent se poser les participants

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Droit à l'information
 - ⇒ L'information du patient
 - ⇒ L'information des proches et de la famille
 - ⇒ Les cas de mineurs et majeurs sous tutelle
 - ⇒ L'information sociale sur les frais et les conditions de prise en charge
- ↳ Consentement
 - ⇒ Le principe du consentement
 - ⇒ Le consentement « libre et éclairé »
 - ⇒ Les exceptions au consentement
 - ⇒ Le mineur ou majeur sous tutelle
 - ⇒ Le refus de soin
- ↳ Droit d'accès aux informations contenues dans le dossier médical
 - ⇒ Les modalités d'accès au dossier médical et au dossier de soins infirmiers
- ↳ Droit au respect de la vie privée et de la confidentialité
 - ⇒ Le droit au secret
 - ⇒ Les libertés individuelles
- ↳ Garanties collectives des risques sanitaires (ce point sera rapidement évoqué si souhaité par les participants)

Méthodes et Moyens

- ↳ Apports théoriques synthétiques
- ↳ Méthodes interactives, échanges, cas pratiques en sous-groupes

Evaluation

- ↳ Questionnaires pré et post formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service

Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Tout Public sur le territoire du Saumurois

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 3,5 heures

Dates :

Gr1 : 13/06/2025

Gr2 : 12/12/2025

Horaires : 9h00 – 12h30

Nombre de places : min 10 / max 15

Intervenants :

Dr Xavier DU CREST, Praticien Hospitalier,

Dr Sophie POCHIC, Praticien Hospitalier,

Mme Sandrine LEGER, IDE

Mme Audrey SENEZAK, IDE

Mme Sarah THIBAUT, Psychologue

Mme BRILLEAU HUMEAU, Psychologue
Equipe Mobile de Soins Palliatifs du CH Saumur

NOUVELLE FORMATION EN 2025

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Améliorer la connaissance des directives anticipées et permettre d'accompagner la réflexion et/ou leur rédaction

Objectifs Opérationnels

- 1) Apporter des éléments de compréhension et de connaissance sur les dispositifs réglementaires
- 2) Être en capacité d'accompagner une réflexion concernant des directives anticipées chez la personne malade ou non malade
- 3) Identifier les dimensions psychologiques soulevées par cette réflexion
- 4) Connaître la place des directives anticipées dans le projet de soin

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↪ Réflexion à partir des représentations et des attentes individuelles
- ↪ Cadre législatif réglementaire
- ↪ Annonces et mécanismes psychologiques
- ↪ Création d'une dynamique de réflexion dans le groupe

Méthodes et Moyens

- ↪ Analyse de situations
- ↪ Médiation par le jeu
- ↪ Apports théoriques complémentaires aux échanges et servant de base à la réflexion

Evaluation

- ↪ Questionnaires pré et post formation
- ↪ Questionnaire d'appréciation

CONTACT



↪ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles

↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service

Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr



**CATALOGUE DES
ACTIONS DE
FORMATION**



**FORMATIONS
COLLECTIVES EN INTRA
PROJET D'ÉTABLISSEMENT :
LOGICIELS BUREAUTIQUE**

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Tout Public

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 7 heures

Dates :

Gr1 : ~~25/02/2025~~ **REPORTE AU**

26/05/2025

Gr2 : 26/09/2025

Horaires : 09h00 – 17h00

Nombre de places : min 4 / max 10

Organisme de formation :

CCI Maine-et-Loire

Chiffres clés réalisés en 2024

1 session réalisée

9 agents formés

100% de satisfaction

sur 9 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Etre à l'aise avec le maniement de la souris et du clavier
Compléter le test de positionnement correspondant

OBJECTIFS

- 1) Créer et mettre en forme un document
- 2) Acquérir une autonomie dans la construction de documents
- 3) Manipuler des documents de plusieurs pages

CONTENUS

- ↳ Les principes de bases d'une bonne utilisation de Word
- ↳ Bien présenter un document
- ↳ Modifier un document
- ↳ Créer un courrier
- ↳ Insérer des illustrations
- ↳ Insérer un tableau

Méthodes et Moyens

- ↳ Exercices tout au long de la formation
- ↳ Application libre en fin de journée
- ↳ Un support est remis à chaque participant

Evaluation

- ↳ Questionnaires pré et post formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Tout Public

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 7 heures

Dates :

Gr1 : 07/03/2025

Gr2 : 14/10/2025

Horaires : 09h00 – 17h00

Nombre de places : min 4 / max 10

Organisme de formation :

CCI Maine-et-Loire

Chiffres clés réalisés en 2024

2 sessions réalisées

8 agents formés

100% de satisfaction

sur 8 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Maîtriser l'environnement Windows

Compléter le test de positionnement correspondant

OBJECTIFS

- 1) Maîtriser la gestion et la conception des documents longs
- 2) Maîtriser l'utilisation des mailings
- 3) Concevoir les formulaires
- 4) Utiliser les fonctions avancées du traitement de texte

CONTENUS

Contenu pédagogique

- ↪ Introduction
- ↪ Les tabulations
- ↪ Les tableaux
- ↪ Le publipostage

Méthodes et Moyens

- ↪ Exercices tout au long de la formation
- ↪ Application libre en fin de journée
- ↪ Un support est remis à chaque participant

Evaluation

- ↪ Questionnaires pré et post formation
- ↪ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↪ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles

↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service

Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Tout Public

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 7 heures

Dates :

Gr1 : 25/03/2025

Gr2 : 07/11/2025

Horaires : 09h00 – 17h00

Nombre de places : min 4 / max 10

Organisme de formation :

CCI Maine-et-Loire

Chiffres clés réalisés en 2024

2 sessions réalisées

16 agents formés

100% de satisfaction

sur 16 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Etre à l'aise avec le maniement de la souris et du clavier
Compléter le test de positionnement correspondant

OBJECTIFS

- 1) Etre à l'aise avec l'environnement de travail et comprendre comment réaliser les calculs de base
- 2) Savoir construire des tableaux en soignant rapidement leur mise en forme
- 3) Etre en mesure de créer, modifier, sauvegarder et imprimer ses documents

CONTENUS

Contenu pédagogique

- ↳ Description de l'écran d'Excel
- ↳ Actions sur les documents
- ↳ Créer des tableaux et modifier le contenu
- ↳ Insérer des formules de calcul
- ↳ Soigner la mise en forme de vos tableaux
- ↳ Améliorer la présentation d'un tableau dans une page
- ↳ Gagner du temps en travaillant sur plusieurs feuilles de calcul

Méthodes et Moyens

- ↳ Exercices tout au long de la formation
- ↳ Application libre en fin de journée
- ↳ Un support est remis à chaque participant

Evaluation

- ↳ Questionnaires pré et post formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service

Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Tout Public

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 7 heures

Dates :

Gr1 : 22/04/2025

Gr2 : 02/12/2025

Horaires : 09h00 – 17h00

Nombre de places : min 4 / max 10

Organisme de formation :

CCI Maine-et-Loire

Chiffres clés réalisés en 2024

2 sessions réalisées

12 agents formés

100% de satisfaction

sur 12 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Avoir la connaissance des fonctionnalités de base d'Excel
Compléter le test de positionnement correspondant

OBJECTIFS

- 1) Concevoir, modifier et représenter graphiquement des tableaux
- 2) Comprendre et créer des formules afin d'automatiser les calculs
- 3) Mettre en page ses tableaux pour l'impression
- 4) Gérer ses classeurs

CONTENUS

Contenu pédagogique

- ↪ Révision des bases
- ↪ Calculs révision des fondamentaux
- ↪ Fonction « SI » simple
- ↪ La mise en forme et mise en page avancées
- ↪ Introduction aux listes et séries
- ↪ Enrichissement de tableaux
- ↪ Introduction aux listes et séries
- ↪ Créer et modifier un graphique

Méthodes et Moyens

- ↪ Exercices tout au long de la formation
- ↪ Application libre en fin de journée
- ↪ Un support est remis à chaque participant

Evaluation

- ↪ Questionnaires pré et post formation
- ↪ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↪ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles
 - ↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue
- ☎ 02.41.53.32.46 ✉ formation@ch-saumur.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Tout Public

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 7 heures

Date : 16/05/2025

Horaires : 09h00 – 17h00

Nombre de places : min 4 / max 10

Organisme de formation :

CCI Maine-et-Loire

Chiffres clés réalisés en 2024

1 session réalisée

5 agents formés

100% de satisfaction

sur 4 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Avoir une bonne maîtrise des fonctionnalités d'Excel
Compléter le test de positionnement correspondant

OBJECTIFS

- 1) Optimiser, automatiser, fiabiliser les calculs et les traitements de données
- 2) Importer et organiser ses données
- 3) Réaliser des tableaux croisés dynamiques

CONTENUS

Contenu pédagogique

- ↪ Les calculs : aller + loin
- ↪ Protection et mise en forme conditionnelle
- ↪ Créer des tableaux croisés dynamiques

Méthodes et Moyens

- ↪ Exercices tout au long de la formation
- ↪ Application libre en fin de journée
- ↪ Un support est remis à chaque participant

Evaluation

- ↪ Questionnaires pré et post formation
- ↪ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↪ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles
 - ↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue
- ☎ 02.41.53.32.46 ✉ formation@ch-saumur.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Tout Public

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 7 heures

Date : 10/06/2025

Horaires : 09h00 – 17h00

Nombre de places : min 4 / max 10

Organisme de formation :

CCI FORMATION Maine-et-Loire

Chiffres clés réalisés en 2024

1 session réalisée

4 agents formés

100% de satisfaction

sur 4 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Maîtriser l'environnement Windows

Compléter le test de positionnement correspondant

OBJECTIFS

- 1) Maîtriser la création de diapositives, leur enchaînement et leur sortie à l'écran ou sur imprimante
- 2) Réussir ses présentations

CONTENUS

- ↳ Présentation de Powerpoint et de son organisation
- ↳ Gestion des diapositives
- ↳ Agrémenter les diapositives avec des insertions diverses
- ↳ Créer un diaporama
- ↳ Uniformiser la présentation
- ↳ Utiliser les affichages
- ↳ Projection du diaporama
- ↳ Impression du diaporama

Méthodes et Moyens

- ↳ Exercices tout au long de la formation
- ↳ Application libre en fin de journée
- ↳ Un support est remis à chaque participant

Evaluation

- ↳ Questionnaires pré et post formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT



↳ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service

Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr



**CATALOGUE DES
ACTIONS DE
FORMATION**



**FORMATIONS
COLLECTIVES EN INTRA
PROJETS DE POLES :
POLE GERIATRIE**

PRENDRE SOIN ET METTRE EN ŒUVRE UNE CULTURE DE LA BIENTRAITANCE

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Tout personnel du pôle GERIATRIE

Dates et Lieux :

Gr1 : 03-04-27-28/03/2025

CH LONGUE-JUMELLES

Gr2 : 29-30/09 et 09-10/10/2025

CH SAUMUR

Durée : 28 heures

Horaires : 09h00 – 17h00

Nombre de places : min 6 / max 12

Organisme de formation :

Institut Formation Santé de l'Ouest
(IFSO)

Chiffres clés réalisés en 2024

2 sessions réalisées

10 agents formés

100% de satisfaction

sur 10 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Permettre aux professionnels de comprendre les enjeux d'un accompagnement bientraitant de la personne afin de pouvoir mettre en palce en équipe des actions d'identification des situations maltraitantes et des actions de régulation favorisant l'échange

Objectifs Opérationnels

- 1) Comprendre les éléments constituant une situation de maltraitance et les mécanismes en lien
- 2) Comprendre les principes de la bientraitance afin de les mettre en oeuvre au sein de son service et de l'équipe pluriprofessionnelles
- 3) Mettre en œuvre des actions comprises et acceptées par toute l'équipe afin de garantir un accompagnement bientraitant de la personne

CONTENUS

Contenu pédagogique

Jour 1 - Identifier les différents mécanismes et facteurs de la maltraitance pour ajuster sa pratique

- ↳ Les représentations du concept de bientraitance en situant la personne au cœur des préoccupations des équipes
- ↳ Les manifestations et les facteurs de risque de non-bientraitance, lors d'un manque de réflexion sur sa pratique
- ↳ Le sens de l'accompagnement au regard de ses réalités et des valeurs professionnelles
- ↳ La rédaction d'une définition commune de la bientraitance
- ↳ Les principes éthiques au service d'une culture de la bientraitance
- ↳ Les principes juridiques et législatifs

Jour 2 - Identifier les leviers d'actions possibles d'une démarche bientraitante dans une pratique individuelle et collective

- ↳ Les concepts de « bientraitance » et de « bienfaisance »
- ↳ La démarche relationnelle de bientraitance : attitudes et communication
- ↳ Les techniques et outils pour appréhender les situations difficiles tant pour la personne accueillie que pour l'équipe et soi-même
- ↳ Les leviers d'actions pour améliorer l'accompagnement des actes de la vie quotidienne : la personnalisation de l'accompagnement, le respect de l'intimité, des désirs et volontés des personnes

Intersession

Jour 3 – Adapter ses actions en leurs donnant du sens dans une démarche de réflexion éthique au service de la bientraitance au quotidien

- ↳ La mise en œuvre en situation professionnelle : exploitation du travail intersession
- ↳ La place d'une écoute active : les attitudes et les postures
- ↳ L'accompagnement individualisé dans les actes de la vie quotidienne

Jour 4 – Elaborer une réflexion éthique pour mettre en place des actions d'amélioration en vue d'une démarche individuelle et collective de la bientraitance

- ↳ La culture de la bientraitance : la dynamique d'un collectif de travail
- ↳ Les pistes d'action pour développer une culture de la bientraitance : le travail sur soi, le travail des équipes au service de la création d'une « communauté d'action », la définition d'une charte
- ↳ L'évaluation des pratiques et la ré-interrogation en équipe des actions et de l'accompagnement des personnes accueillies
- ↳ La charte et les principes de la bientraitance de l'établissement : présentation et illustration de leur mise en oeuvre

Méthodes et Moyens

- ↳ Pédagogie active et réflexive
- ↳ Méthodes variées privilégiant la dynamique de groupe
- ↳ Mobilisation de l'expérience professionnelle

Evaluation

- ↳ Quiz
- ↳ Evaluation pratique (études de cas, mises en situation)
- ↳ Production de documents
- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

📞 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Personnel soignant du pôle GERIATRIE

Dates et Lieux :

Gr1 : 06/06/2025

CH SAUMUR

Gr2 : 03/10/2025

CH LONGUE-JUMELLES

Durée : 7 heures

Horaires : 09h00 – 17h00

Nombre de places : min 8 / max 12

Organisme de formation :

RE SOURCE Conseil & Formation

Chiffres clés réalisés en 2024

1 session réalisée

6 agents formés

100% de satisfaction

sur 6 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif Global

Améliorer la prise en charge Bucco-Dentaire de la personne âgée.

Objectifs Opérationnels

- 1) Connaitre l'anatomie de la cavité buccale
- 2) Comprendre l'origine des pathologies bucco-dentaires et l'impact du vieillissement sur la santé bucco-dentaire
- 3) Appréhender le lien entre santé bucco-dentaire et qualité de vie
- 4) Améliorer la prise en charge bucco-dentaire en utilisant des techniques et des outils adaptés
- 5) Harmoniser les pratiques par l'utilisation de protocoles
- 6) Intégrer la problématique bucco-dentaire dans le projet de de soin

CONTENUS

Contenu pédagogique

- ↪ Rappels anatomiques et physiologiques
- ↪ Fonction de la cavité buccale et des dents
- ↪ Pathologies et problèmes bucco-dentaires
- ↪ Les soins bucco-dentaires en fonction de la personne âgée (atteinte de démence, en fin de vie, en situation de handicap ...)
- ↪ Proposer un matériel adapté
- ↪ Rôle du soignant et prise en charge de la douleur

Méthodes et Moyens

- ↪ Séquences d'appel à l'expérience
- ↪ Analyse de vécu
- ↪ Apport de repères théoriques
- ↪ Prise de conscience, réflexion personnelle et d'équipe
- ↪ Partage d'expérience

Evaluation

Tout au long de la formation

CONTACT

- ↪ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles
- ↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :
Personnel soignant du pôle GERIATRIE

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 21 heures

Dates : 22-23/04 et 06/05/2025

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de places : min 8 / max 12

Organisme de formation :
ALTAFORMA / ANFH

NOUVELLE FORMATION EN 2025

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

- 1) Connaître les différentes pathologies psychiatriques, leurs caractéristiques et leurs manifestations
- 2) Identifier les besoins spécifiques, ainsi que les soins adaptés à ces besoins
- 3) Connaître les différents traitements prescrits
- 4) Acquérir des compétences nouvelles dans l'accueil, l'accompagnement relationnel, avec ses limites ; les techniques à adapter dans les actes quotidiens.
- 5) Renforcer la cohérence des pratiques de l'équipe pluriprofessionnelle dans le suivi du résident : faire le lien avec une équipe psychiatrique extérieure
- 6) Encourager les personnels à se faire aider par des ressources spécialisées extérieures
- 7) Prendre soin de soi pour mieux prendre soin des personnes accompagnées.

CONTENUS

Contenu pédagogique

Jour 1

- ☞ Connaître les différentes pathologies psychiatriques, leurs caractéristiques et leurs manifestations
- ☞ Identifier les besoins spécifiques, ainsi que les soins adaptés à ces besoins

Jour 2

- ☞ Acquérir des compétences nouvelles dans l'accueil, l'accompagnement relationnel, avec ses limites ; les techniques à adapter dans les actes quotidiens
- ☞ Connaître les différents traitements prescrits

Travail d'intersession

Jour 3

- ☞ Renforcer la cohérence des pratiques de l'équipe pluriprofessionnelle dans le suivi du résident : faire le lien avec une équipe psychiatrique extérieure / Encourager les personnels à se faire aider par des ressources spécialisées extérieures

Méthodes et Moyens

- ☞ Analyse réflexive des pratiques
- ☞ Apports théoriques illustrés par des études de cas
- ☞ Jeux pédagogiques

Evaluation

Tout au long de la formation



CONTACT

☞ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles

☞ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr



**CATALOGUE DES
ACTIONS DE
FORMATION**



**FORMATIONS
COLLECTIVES EN INTRA
PROJETS DE POLES :
POLE FESCMT**

NIVEAU 1

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Tout professionnel travaillant en salle de naissance

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 3,5 heures

Dates et horaires :

à la demande, consulter les formateurs

Nombre de places : min 2 / max 8

Intervenant/e/s :

Dr François BUISSON ; Pédiatre

Mme Laurène SERVANT, Sage-femme

Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2024

7 agents formés

Accessibilité aux personnes handicapées**Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Permettre aux professionnels de santé d'acquérir des connaissances et des compétences dans la prise en charge pluriprofessionnelle d'une réanimation néonatale.

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Prendre en charge un nouveau-né en détresse vitale
- ↳ Connaître l'algorithme de réanimation néonatale, également dans ses particularités (liquide méconial, choc hypovolémique etc...)
- ↳ Gérer la stratégie thérapeutique en équipe
- ↳ Coordonner les actions d'équipes pluridisciplinaires
- ↳ Comprendre et améliorer la communication entre professionnels
- ↳ Décider des traitements étiologiques et d'un éventuel transfert
- ↳ Approfondir le savoir-faire et le savoir-être au moment de l'information à la famille

Méthodes et Moyens

- ↳ Ateliers procéduraux
- ↳ Simulation in situ (briefing, scénario joué, débriefing)
- ↳ Matériel et environnement semblable à celui utilisé par les soignants dans leur environnement de travail habituel

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

↳ Inscriptions auprès des formateurs, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

NIVEAU 2

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Tout professionnel travaillant en salle de naissance

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 7,5 heures

Dates et horaires :

à la demande, consulter les formateurs

Nombre de places : min 2 / max 8

Intervenant/e/s :

Dr François BUISSON ; Pédiatre

Mme Laurène SERVANT, Sage-femme

Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2024

24 agents formés

Accessibilité aux personnes handicapées**Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Avoir réalisé le niveau 1 ou la formation « Réanimation du nouveau-né par la simulation – module 1 » du Réseau Sécurité Naissance.

OBJECTIFS

Objectif Global

Mise à jour des connaissances pour optimiser la prise en charge d'un nouveau-né en salle de naissance.

Objectifs Opérationnels

- 1) Connaître un algorithme de prise en charge
- 2) Connaître le matériel dédié à la prise en charge
- 3) Améliorer son comportement face à une situation d'urgence et stressante.

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Algorithme « Réanimation néonatale en salle de naissance » par le Réseau Sécurité Naissance
- ↳ « Réanimation du nouveau-né en salle de naissance » livre de la SFN 3ème édition
- ↳ Rappels théoriques sur l'algorithme

Méthodes et Moyens

- ↳ Rappels théoriques (quizz)
- ↳ Ateliers procéduraux
- ↳ Simulation in situ (briefing, scénario joué, débriefing)
- ↳ Matériel et environnement semblable à celui utilisé par les soignants dans leur environnement de travail habituel

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation



CONTACT

↳ Inscriptions auprès des formateurs, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr



**CATALOGUE DES
ACTIONS DE
FORMATION**



**FORMATIONS
COLLECTIVES EN INTRA
PROJETS DE POLES :
POLE PSYCHIATRIE**

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Tout professionnel susceptible d'intervenir en situation de contention et d'isolement en psychiatrie

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 7 heures

Dates :

Gr1 : 26/02/2025

Gr2 : 14/05/2025

Gr3 : 24/09/2025

Horaires : 9h00 – 17h00

Nombre de places : min 5 / max10

Intervenant/e/s :

M. Vincent GIGNON, IDE

M. Vincent BALANGER, CDS

M. Laurent DELEHEDDE, IDE

M. Stéphane BRISSET, Ambulancier

Mme Eva LERMITE ROBINEAU, IDE

Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2024

1 session réalisée

10 agents formés

100% de satisfaction

sur 10 agents ayant répondu au questionnaire

Accessibilité aux personnes handicapées**Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectifs Globaux

Assurer la sécurité des patients et des soignants lors de la mise en œuvre de l'isolement et de la contention d'une personne.

Acquérir et conserver des compétences dans cette pratique de soin dans un contexte de diminution de recours à l'isolement et la contention.

Favoriser les échanges entre professionnels afin d'aborder le concept de bientraitance et les recommandations pour y parvenir malgré le contexte.

Objectifs Opérationnels

- 1) Repérer et identifier les signes d'une situation nécessitant le placement en isolement et contention.
- 2) Connaître le matériel utilisé lors d'une mise en isolement et contention.
- 3) Savoir maîtriser physiquement, en sécurité sans blesser, être bientraitant.
- 4) Organiser en équipe le placement en isolement et contention, savoir négocier.
- 5) Connaître la législation en lien avec le placement en isolement et contention, ainsi que les surveillances soignantes associées.

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↪ Manipuler le matériel nécessaire à la contention
- ↪ Législation en vigueur
- ↪ Travail en équipe en situation de crise
- ↪ Concept de soin, la bientraitance, la négociation, l'écoute, la posture soignante
- ↪ Gestion des émotions

Méthodes et Moyens

- ↪ Réalisation d'une séquence de simulation complète (briefing/simulation d'un scénario fictif/débriefing).
- ↪ Apports théoriques sur Powerpoint

Evaluation

- ↪ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↪ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles
- ↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

PERFECTIONNEMENT DE L'ÉCOUTE, DE L'OBSERVATION CLINIQUE ET SA RESTITUTION DANS LE CHAMP PSYCHIATRIQUE

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné :

Tout professionnel médical, soignant et socio-éducatif de psychiatrie adulte, de pédopsychiatrie et d'addictologie

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 7 heures

Dates : le 3^{ème} jeudi de chaque mois

Horaires : 9h00 – 12h30

Nombre de places : min 5 / max12

Intervenant/e/s :

Mme Laura GOUJON, psychologue

M. Emmanuel CHENESSEAU,

psychologue

Centre Hospitalier de Saumur

Chiffres clés réalisés en 2024

7 sessions réalisées

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectifs Global

A l'issue de la formation, chaque professionnel doit être capable de conduire un entretien clinique seul, de rédiger une note de synthèse et de l'inclure dans le dossier du patient.

Objectifs Opérationnels

- 1) Orienter sous l'angle clinique la prise en charge du patient
- 2) Se former à l'écoute et à l'observation clinique du patient, en réduisant au maximum l'écart entre ce qui est réellement dit par le patient et ce que l'on pense entendre
- 3) Se former au repérage des symptômes subjectifs énoncés par le patient au cours de l'entretien
- 4) Apprendre à rédiger un écrit concis relatant l'essentiel de ce qui a été dit par le patient pendant l'entretien. Un des objectifs sera aussi de permettre de transmettre des éléments cliniques à l'ensemble des personnels impliqués dans la prise en charge du patient.
- 5) Adapter sa pratique professionnelle en fonction de ce qui a été repéré comme essentiel dans l'entretien

CONTENUS

Contenu Pédagogique

- ↳ Entretien entre le formateur et le patient, en présence du public (1 heure)
- ↳ Discussion sur l'entretien entre le formateur et le public, sans la présence du patient (45 min)
- ↳ Travail d'écriture : en fonction des situations rencontrées (1h45)
le travail d'écriture sera relu par l'un des formateurs avec si besoin des propositions d'amélioration
 - ⇒ Retranscription (non présentiel)
 - ⇒ Note clinique (présentiel ou non)
 - ⇒ Rédaction de questions en lien avec la problématique rencontrée (présentiel ou non)
- ↳ Le formateur rédigera une note clinique de l'entretien qui sera intégrée dans le dossier du patient et accessible à toutes les personnes ayant participé au programme

Méthodes et Moyens

- ↳ Réalisation d'une séquence de simulation complète (briefing/simulation d'un scénario fictif/débriefing)
- ↳ Apports théoriques sur Powerpoint

Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire par mail à formation@ch-saumur.fr, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

ANNEXES

- ↪ **FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION EN FORMATION INDIVIDUELLE**
- ↪ **FORMULAIRE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE FORMATION – FORMATIONS EXTERNES COURTES**
- ↪ **REGLEMENT INTERIEUR APPLICABLE AUX STAGIAIRES EN FORMATION AU CENTRE HOSPITALIER DE SAUMUR**
- ↪ **PLAN PREVISIONNEL DE FORMATION MEDICALE CONTINUE**

**A transmettre au Service Formation 30 jours
 avant le début de la formation**

FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION A UNE FORMATION INDIVIDUELLE

A
R
E
M
P
L
I
R

I
M
P
E
R
A
T
I
V
E
M
E
N
T

NOM : Prénom :

N°tél portable : Mail :@.....
(Le numéro de téléphone et le mail, sont communiqués uniquement pour faciliter les échanges avec l'organisme de formation)

GRADE/FONCTION :

SERVICE : POLE :

- INTITULE DU STAGE DEMANDE
- PROGRAMME DPC oui non
- MODALITE PEDAGOGIQUE SOUHAITEE présentiel distanciel
- SOUHAITE UN ACCOMPAGNEMENT LIE A MON HANDICAP oui non
- ORGANISME DE FORMATION

Obligatoire : Fournir le programme de la formation (si possible avec le bulletin d'inscription), avec le formulaire

- DATE LIEU
- OBJECTIFS/PRIORITÉ DE LA DEMANDE* :

Saumur/Longué, le Signature de l'agent :

- AVIS DU RESPONSABLE HIERARCHIQUE*: **FAVORABLE** **DEFAVORABLE**
- NOM, Prénom, Signature :

- AVIS DU RESPONSABLE DE PÔLE*: **FAVORABLE** **DEFAVORABLE**
- NOM, Prénom, Signature :

AVIS SERVICE FORMATION/DRH

FAVORABLE **DEFAVORABLE**

COMMENTAIRES :

Saumur/Longué, le
 Signature :

**OBLIGATOIRE : L'objectif non-motivé rend la demande non prioritaire. L'avis défavorable doit être motivé*

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE FORMATION

FORMATIONS EXTERNES COURTES (< 52 jours)

NOTICE EXPLICATIVE

Les demandes de remboursement de frais de formation, doivent être accompagnées de :

- **L'attestation de présence** signée par l'organisme de formation (**OBLIGATOIRE**).
- Tous les **originaux** des justificatifs de vos dépenses.
 (Si vous les envoyez en version dématérialisée, il est important que vous **conservez les originaux PENDANT DEUX ANS, il sera de votre responsabilité de les fournir en cas de contrôle.**)
- La copie de la carte grise si vous utilisez votre véhicule personnel. Le remboursement des kilomètres se fait sur la base de l'itinéraire le plus court (via-Michelin), sauf si vous utilisez l'autoroute (joindre le/s ticket/s de péage).

Si plusieurs agents réalisent la même formation, prévoir des factures **nominatives INDIVIDUELLES**, et une demande de remboursement séparée **pour chaque agent**

En cas de covoiturage (possibilité de covoiturage avec un agent du CH), seul l'agent utilisant son véhicule sera pris en charge.

Concernant les repas : sont pris en compte les factures et reçus (un justificatif par repas) de restauration, **les tickets de carte bleue ne sont pas des justificatifs, les tickets d'achats en surface de distribution ne sont pas pris en compte**



Délai de demande de remboursement : **15 jours maximum après la date de la formation.**
Aucun remboursement ne sera effectué au-delà.

Remboursement de frais de formation (repas, hébergement et déplacement)			
Barème au 22 Septembre 2023			
REPAS / HEBERGEMENT			
	Taux de base (ville de <200 000 habitants)	Grandes villes (≥ 200 000 habitants) et communes du grand Paris	Commune de Paris
Hébergement (coût maximum par nuitée, incluant le petit déjeuner)	90,00 €	120,00 €	140,00 €
Déjeuner (coût maximum par repas)	20,00 €	20,00 €	20,00 €
Dîner (coût maximum par repas)	20,00 €	20,00 €	20,00 €
DEPLACEMENT			
Frais de transport quand un agent utilise le train, le remboursement se fait sur la base du prix du billet de train (Billet 2 ^{ème} classe, remboursable jusqu'au départ, sans assurance complémentaire)			
Frais de transport quand un agent utilise son véhicule personnel : L'utilisation du véhicule personnel doit rester exceptionnelle, mais devra être justifiable (Économie substantielle, co-voiturage ou accès difficile par les transports en commun). Barème kilométrique au 22 Septembre 2023 :			
Véhicule de 5 Cv ou moins	0,32 € du Km		Joindre une copie de la carte grise et de l'attestation d'assurance (carte verte)
Véhicule de 6 Cv et 7 Cv	0,41 € du Km		
Véhicule de 8 Cv ou plus	0,45 € du km		

- ↪ Les déplacements sont pris en charge au départ de SAUMUR ou de LONGUE-JUMELLES (résidence administrative) ou de la résidence familiale si elle se trouve plus près du lieu de formation (la distance la plus courte, sur la base de via-Michelin).
- ↪ Aucun frais de déplacement, repas ou hébergement ne seront pris en charge pour les actions de formation se déroulant à l'intérieur de la résidence administrative.
- ↪ Les frais d'hébergement et de déplacement sont remboursés exclusivement sur présentation des justificatifs, d'après frais réels et dans la limite du barème ANFH. Les remboursements sont effectués par l'ANFH directement sur le compte bancaire de l'agent.

DROITS ET OBLIGATIONS DE L'AGENT EN FORMATION

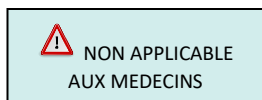
- ↪ Aucun départ en formation n'est possible sans avoir obtenu au préalable l'accord du Service Formation validé par l'émission d'une convocation/ ordre de mission.
- ↪ La présence à la formation est obligatoire. Toute absence ou abandon doit être signalé au Service Formation. Une confirmation écrite visée des responsables hiérarchiques est obligatoire.
- ↪ L'abandon d'une formation doit être motivé et signalé par écrit par mail ou courrier au Service Formation et visé par le Responsable de Service.



- ↪ Une journée de formation = une journée de travail soit 7h30 (quelle que soit la quotité de temps de travail de l'agent).
- ↪ Une ½ journée de formation = une ½ journée de travail soit 3h45 (quelle que soit la quotité de temps de travail de l'agent).
- ↪ Pour toute formation inférieure à ½ journée = temps de travail comptabilisé au réel (exemple : 1h de formation = 1h de travail).
- ↪ Toute formation est imputée 100% sur le temps de travail, sauf pour les préparations au concours dont le temps est comptabilisé à 50 % sur le temps de travail et 50 % sur le temps personnel.

AVANT LA FORMATION

- ↪ S'assurer auprès du Service Formation Continue que le stage est bien pris en charge s'il n'y a pas eu de confirmation écrite.
- ↪ Si annulation de la participation dûment motivée, prévenir le Service Formation Continue AU PLUS TÔT.



- ↪ L'ANFH peut, sous certaines conditions, verser une avance de frais correspondant à 70% des dépenses estimées. Renseignements et modalités auprès du Service Formation Continue (demande à formuler par mail ou courrier au moins un mois avant le début de la formation)

APRES LA FORMATION

- ↪ Retourner au Service Formation l'attestation de présence.
- ↪ Joindre toutes les pièces justificatives dans les 15 jours pour obtenir le remboursement des frais engagés.
- ↪ Remplir la fiche d'évaluation et la transmettre dans les meilleurs délais

PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE FORMATION

↪ INSCRIPTION

Elle est **toujours** faite par le Service Formation Continue

Le montant sera réglé directement par l'A.N.F.H à l'organisme formateur agréé.

Ne jamais faire d'inscription ou d'avance de frais sans avoir préalablement obtenu l'accord du Service Formation (sauf dans le cas d'un concours).

↳ DEPLACEMENT / HEBERGEMENT / RESTAURATION

Effectuer soi-même les démarches nécessaires et régler les frais correspondants.

Les droits à nuitée et repas sont décomptés selon le tableau ci-dessous :

Nombres de jours consécutifs prévus dans la formation (compris entre 8h et 18h)	Temps de trajet aller/Retour Base horaire SNCF	Prise en charge maximale
1 journée	Inférieur à 4 heures	1 aller/retour + 1 repas
	Compris entre 4 et 8 heures	1 aller/retour + 1 nuitée* + 3 repas
	Supérieur à 8 heures	1 aller/retour + 2 nuitées* + 5 repas
2 journées	Inférieur à 4 heures	2 aller/retours + 2 repas
	Compris entre 4 et 8 heures	1 aller/retour + 2 nuitées* + 5 repas
	Supérieur à 8 heures	1 aller/retour + 3 nuitées* + 7 repas
X journées	Inférieur à 4 heures	X aller/retour + X repas
	Compris entre 4 et 8 heures	1 aller/retour + X nuitées* + (X x2)+1 repas
	Supérieur à 8 heures	1 aller/retour + X +1 nuitées* + (X x2)+1 repas

*1 nuitée = hébergement et petit déjeuner pour 1 nuit

↳ CAS PARTICULIERS : (ces motifs devront faire l'objet de justification)

Avion : moyen de transport exceptionnel qui fera l'objet d'une étude de coût préalable approfondie. Chaque situation sera alors évaluée au cas par cas.

Taxi : le recours à ce moyen de transport intermédiaire (hôtel/gare/site de formation) est exceptionnel et ne fera l'objet d'un remboursement qu'en l'absence de transport en commun (bus, tram, métro, RER) et/ou en fonction de l'heure tardive du déplacement.

↳ DECOMPTE DU TEMPS DE TRAJET :

Le décompte est comptabilisé selon le tableau ci-dessous :

Temps de trajet aller/Retour Base horaire SNCF	Prise en charge maximale
Inférieur à 4 heures	Temps de trajet = temps personnel
Compris entre 4 et 8 heures	Tps de trajet = ½ tps personnel ½ tps de travail
Supérieur à 8 heures	Tps de trajet = 4h tps de travail

Pour les déplacements dans les grandes villes (Paris, Nantes, Bordeaux...) le temps de transport en commun est comptabilisé forfaitairement à 1/2h.

⚠ NON
APPLICABLE AUX
MEDECINS

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE FORMATION

FORMATIONS EXTERNES COURTES (< 52 jours)

Libellé de la formation :

.....

Date(s) de session(s) :Lieu :

Identification de l'agent:

NOM : Prénom :

Lieu de résidence : SERVICE :

1 → FRAIS DE TRANSPORT

✎ TRAIN - joindre les billets (remboursables jusqu'au jour du départ)€

✎ VEHICULE PERSONNEL - joindre copie assurance et carte grise

Nombre Km : x forfait Km : =€

COVOITURAGE – Nom du conducteur

✎ FRAIS ANNEXES : Taxi, parking, autoroute, métro (Joindre les tickets)€

⇒ TOTAL N°1 :€

2 → FRAIS D'HEBERGEMENT ET DE RESTAURATION (joindre les factures)

✎ NOMBRE DE NITEES.....€

1 nuitée = hébergement + petit déjeuner pour 1 nuit

✎ NOMBRE DE REPAS€

Sont pris en compte les factures et reçus (un justificatif par repas) de restauration, ne sont pas pris en compte les tickets d'achats en surface de distribution.

⇒ TOTAL N°2 :€

3 → FRAIS D'INSCRIPTION OU D'ENSEIGNEMENT.....

Si payé par l'agent. Joindre le reçu ou la facture acquittée

⇒ TOTAL N°3 :€

NON
 APPLICABLE
 AUX MEDECINS

4 → MONTANT A DEDUIRE

Avances versées par ANFH, demande à formuler un mois avant le début de la formation

⇒ TOTAL N°4 :€

TOTAL FRAIS DE L'AGENT = TOTAUX 1 + 2 + 3 (- 4) =€

Fait à le Signature de l'agent:

REGLEMENT INTERIEUR APPLICABLE AUX STAGIAIRES EN FORMATION AU SEIN DU CENTRE HOSPITALIER DE SAUMUR

*Les stagiaires sont priés de prendre connaissance de ce présent règlement intérieur avant la date de la formation.
Ce dernier sera joint à leur convocation de formation et sera affiché dans les salles dédiées aux formations.*

CHAPITRE 1 : FONCTIONNEMENT

ARTICLE 1 : OBJET

Le présent règlement intérieur s'applique à l'ensemble des stagiaires participant à une action de formation organisée par le Centre Hospitalier de Saumur, et ce pour la durée de la formation suivie.

ARTICLE 2 : CHAMP D'APPLICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement est destiné à fixer : - Les règles relatives à l'hygiène et la sécurité, - Les règles générales relatives à la discipline.

CHAPITRE 2 : HYGIENE ET SECURITE

ARTICLE 1 : LES PRINCIPES UNIVERSELS

En matière d'hygiène et de sécurité, et pour assurer la sécurité de chacun, les stagiaires sont tenus d'observer des mesures d'hygiène et de sécurité édictées dans le cadre des dispositions légales en vigueur ainsi que des prescriptions applicables au sein du site de formation, sous peine de sanctions disciplinaires. Selon l'article R.6351-1 du code du travail, lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures de santé et de sécurité applicables aux stagiaires et apprentis sont celles de ce dernier règlement. Ainsi, chaque stagiaire envoyé au Centre hospitalier de Saumur dans le cadre d'une formation doit se conformer aux mesures d'hygiène et de sécurité établies par le règlement intérieur du Centre Hospitalier de Saumur.

ARTICLE 2 : ACCIDENTS ET SITUATIONS DANGEREUSES

Tout accident, même léger, survenu au cours de la formation, doit être immédiatement signalé au formateur ainsi qu'au service Formation du Centre Hospitalier de Saumur, et faire l'objet d'un appel aux secours si nécessaire. Conformément à la loi, si un stagiaire pense qu'une situation présente un danger grave et imminent pour sa vie, sa santé ou s'il constate toute défectuosité dans les systèmes de protection, il doit informer immédiatement le formateur. Ce dernier se doit de prendre les mesures nécessaires.

ARTICLE 3 : TENUE DES LOCAUX

D'une manière générale, les locaux du Centre hospitalier de Saumur doivent être maintenus en parfait état de propreté, y compris les salles de pause. A cet effet, les stagiaires doivent remettre le lieu en état et utiliser les poubelles et corbeilles mises à sa disposition. Il est interdit de prendre ses repas dans les salles de formation.

ARTICLE 4 : BOISSONS ET STUPEFIANTS

Il est interdit d'introduire, de distribuer et de consommer des boissons alcoolisées dans les locaux de l'établissement. De plus, toute consommation de substances illicites est formellement interdite. Ainsi, tout stagiaire saisi en train d'introduire des boissons alcoolisées ou en état d'ivresse s'expose à des sanctions disciplinaires.

ARTICLE 5 : INTERDICTION DE FUMER

Il est interdit de fumer (cigarettes, cigare, vapoteuses, etc.) dans les salles de formation et plus généralement dans l'enceinte des bâtiments du Centre Hospitalier de Saumur.

ARTICLE 6 : PANDEMIE

En cas de crise sanitaire, les stagiaires sont tenus de respecter le protocole mis en place par le Centre Hospitalier de Saumur.

CHAPITRE 3 : DISCIPLINE

ARTICLE 1 : LES HORAIRES DE FORMATION

Les stagiaires doivent se conformer aux horaires de formation communiqués par le Centre Hospitalier de Saumur. Tout stagiaire est tenu de respecter ces horaires et de suivre la totalité de la formation avec assiduité.

ARTICLE 2 : ABSENCES ET RETARDS

Tout retard ou absence du stagiaire doit être justifié et communiqué au Centre Hospitalier de Saumur. Aucun retard ne doit être une source de désorganisation pour le bon fonctionnement de la formation. Le formateur est en droit de refuser la participation à la formation à un stagiaire qui arriverait en retard. Aucune sortie sans motif durant le temps de la formation n'est autorisée sans l'accord préalable du formateur. Les stagiaires doivent émerger, une feuille de présence lorsque la formation se déroule en présentiel.

ARTICLE 3 : TENUE VESTIMENTAIRE ET COMPORTEMENT

Le stagiaire est tenu de se présenter au centre de formation avec une tenue décente, c'est-à-dire une tenue professionnelle correcte, et à revêtir les équipements préconisés. De plus, il est demandé à tout stagiaire de ne pas perturber le bon déroulement de la formation par son comportement.

ARTICLE 4 : INTEGRATION DU HANDICAP

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation du Centre Hospitalier de Saumur pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation. Email : formation@ch-saumur.fr
Téléphone : 02.41.53.32.46

ARTICLE 5 : EFFETS PERSONNELS

La responsabilité du Centre Hospitalier de Saumur ne saurait être engagée en cas de perte, de vol ou de détérioration des objets personnels des stagiaires survenus à l'occasion de la formation. Au cours de la formation et pendant les déplacements, les effets personnels des stagiaires restent sous leur responsabilité individuelle.

ARTICLE 6 : PROPRIETE INTELLECTUELLE

Il est formellement interdit aux stagiaires d'enregistrer ou de filmer une partie ou l'ensemble de la formation. Les supports de formation remis par le Centre Hospitalier de Saumur ou projetés dans le cadre de formations à distance, relèvent de la propriété intellectuelle du Centre Hospitalier de Saumur et ne peuvent être utilisés qu'à des fins personnelles dans le cadre professionnel. Toute copie, reproduction et/ou enregistrement de formations, que ce soit en présentiel ou à distance, sont explicitement interdits.

ARTICLE 7 : UTILISATION DU MATERIEL

L'utilisation du matériel de formation se fait sur le lieu de formation. Il doit être utilisé conformément à son objet et ne peut être utilisé à des fins personnelles. Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Toute anomalie du matériel doit être signalée immédiatement au formateur.

ARTICLE 8 : OBLIGATION DE RESERVE ET DE NEUTRALITE

Les stagiaires en formation sont tenus à une stricte neutralité au regard de leurs opinions politiques, syndicales ou religieuses.

ARTICLE 9 : LES SANCTIONS

Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet de poursuite et/ou de sanction. Conformément à la législation en cours, tout agissement considéré comme fautif par le Centre Hospitalier de Saumur pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité faire l'objet des mesures suivantes :

- Rappel à l'ordre
- Avertissement oral
- Exclusion de la formation

PLAN PREVISIONNEL DE FORMATION MEDICALE 2025

En bleu – les formations demandées lors du recueil 2024 des besoins de formation pour 2025

En noir – les formations identifiées comme récurrentes annuellement, planifiées par le service Formation

Continue

PLAN DE FORMATION MEDICALE INTITULE DE LA FORMATION	Noms	Dates	Durée en heures	Lieu	Coût E	Coût D	Plan prévisionnel 2025
Formations institutionnelles	1 614,00 €						
Formations collectives							
AFGSU NIVEAU 2			21	saumur	0,00 €	0,00 €	0,00 €
AFGSU NIVEAU 2 REVALIDATION			7	saumur	0,00 €	0,00 €	0,00 €
SECURITE INCENDIE : EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION			1	saumur	0,00 €	0,00 €	0,00 €
SECURITE INCENDIE : MISE EN SECURITE			2	saumur	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Codage MCO (formation de Base) le PMSI - Règles de codage MCO			2	saumur	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Ateliers de formation à la conduite des entretiens professionnels sur Gesform (entretiens du personnel non-médical)			1,5	saumur	0,00 €	0,00 €	0,00 €
la responsabilité juridique des médecins - RELYENS			2 x 7	saumur	3 960,00 €	0,00 €	3 960,00 €
Comment prévenir et faire face aux situations conflictuelles – formation du PAR			2 x 7	saumur	2 400,00 €	0,00 €	2 400,00 €
Mise en œuvre et conduite des entretiens professionnels annuels (personnel médical) – formation du PAR			2 x 7	saumur	2 400,00 €	0,00 €	2 400,00 €
Sous total formations institutionnelles							8 760,00 €
enveloppe formations institutionnelles							1 614,00 €
Solde							-7 146,00 €
Enveloppes de pôles	57 000,00 €						
Pôle FESCMT	26 310,28 €						
Pédopsychiatrie							
19ème Congrès de pédopsychiatrie					200,00 €	517,20 €	717,20 €
congrès français psychiatrie					650,00 €	600,00 €	1 250,00 €
Colloque GYPSY					345,00 €	300,00 €	645,00 €
Pédiatrie							
Journées scientifiques du RSN					200,00 €	270,00 €	470,00 €
33ème Congrès de la SFNP (société française de neurologie pédiatrique)					335,00 €	300,00 €	635,00 €
CONGRES DE LA SOCIETE FRANCAISE DE PEDIATRIE (SFP)					1 180,00 €	220,00 €	1 400,00 €

PLAN DE FORMATION MEDICALE INTITULE DE LA FORMATION	Noms	Dates	Durée en heures	Lieu	Coût E	Coût D	Plan prévisionn el 2025
Codage MCO (formation de Base) le PMSI - Règles de codage MCO			2	saumur	0,00	0,00	0,00
Ateliers de formation à la conduite des entretiens professionnels sur Gesform (entretiens du personnel non-médical)			1,5	saumur	0,00	0,00	0,00
la responsabilité juridique des médecins - RELYENS			2 x 7	saumur	3 960,00	0,00	3 960,00
Comment prévenir et faire face aux situations conflictuelles – formation du PAR			2 x 7	saumur	2 400,00	0,00	2 400,00
Mise en œuvre et conduite des entretiens professionnels annuels (personnel médical) – formation du PAR			2 x 7	saumur	2 400,00	0,00	2 400,00
Sous total formations institutionnelles							8 760,00
enveloppe formations institutionnelles							1 614,00
Solde							-7 146,00
Enveloppes de pôles	57 000,00 						
Pôle FESCMT	26 310,28 						
Pédopsychiatrie							
19ème Congrès de pédopsychiatrie					200,00	517,20	717,20
congrès français psychiatrie					650,00	600,00	1 250,00
Colloque GYPSY					345,00	300,00	645,00
Pédiatrie							
Journées scientifiques du RSN					200,00	270,00	470,00
33ème Congrès de la SFNP (société française de neurologie pédiatrique)					335,00	300,00	635,00
CONGRES DE LA SOCIETE FRANCAISE DE PEDIATRIE (SFP)					1 180,00	220,00	1 400,00
Maternité Gynécologie							
PARIS SANTE FEMMES					650,00	400,00	1 050,00
Staff intermaternité					210,00	0,00	210,00
Journées scientifiques du RSN					500,00	540,00	1 040,00
ABC DE LA FERTILITE					540,00	0,00	540,00
GEMVI					270,00	150,00	420,00
Consultations externes							
CONGRES CNOFF - CLUB DE NEURO- OPHTALMOLOGIE FRANCOPHONE					70,00	250,00	320,00
							0,00
							0,00
Hygiène							
JOURNEE ANNUELLE DU CPIAS POUR EMS		Mars/avri l 2025			180,00	100,00	280,00
JOURNEE ANNUELLE SPIADI		oct-25			180,00	100,00	280,00
35 EME CONGRES SF2H A MARSEILLE		4 AU 06,06,25			1 200,00	500,00	1 700,00

PLAN DE FORMATION MEDICALE INTITULE DE LA FORMATION	Noms	Dates	Durée en heures	Lieu	Coût E	Coût D	Plan prévisionn el 2025
FORMATION ANTIBIOTHERAPIE (en lien avec activité RTH)		juin ou octobre			800,00	280,00	1080,00
JOURNEE NANTAISE EN HYGIENE		nov-25			180,00	50,00	230,00
Hôpital de Jour							
							0,00
							0,00
							0,00
Pharmacie -Stérilisation							
congrès de la société française des sciences de la stérilisation					500,00	450,00	950,00
Ateliers de la SFPC		17 au 19/03/2025			1100,00	600,00	1700,00
hopipharm		21 au 23/05			550,00	300,00	850,00
DPC vaccination				ANGERS	1000,00	500,00	1500,00
Bon usage des anticancéreux et médecines complémentaires					1000,00	250,00	1250,00
approche de patient atteint de cancer dans le contexte de l'entretien		18 et 19/09			1080,00	480,00	1560,00
Congrès de la sfpo					500,00	250,00	750,00
PRAXIS DMI					5 000,00	1500,00	6 500,00
Laboratoire							
Journées nationales du CNBH					280,00	90,00	370,00
journée nantaise de biochimie AMAC					250,00	50,00	300,00
Journée régionale du collège de biochimie Nantes					1100,00	500,00	1600,00
Journées francophones de biologie médicales					500,00	370,00	870,00
Formation gestion des risques analytiques					500,00	370,00	870,00
Congès d'hématologie					200,00	600,00	800,00
Congrès d'hémovigilance et sécurité transfusionnelle					600,00	450,00	1050,00
Formation métrologie					600,00	450,00	1050,00
Formation auditeur interne norme 15189					600,00	450,00	1050,00
Formation hématologie					700,00	0,00	700,00
Formation pratiques journalières en bactériologie					390,00	93,18	483,18
Congrès microbiologie/infectiologie					1295,00	400,00	1695,00
Journée du collège de bactériologie					525,00	250,00	775,00
Formation qualité classe virtuelle					525,00	250,00	775,00
Radiologie - Scanner							
JNI - 25EME JOURNEES NATIONALES D'INFECTIOLOGIE					500,00	250,00	750,00
Sous total FESCMT							40 465,38
Enveloppe pôle FESCMT							26 310,28
Solde							-14 155,10

PLAN DE FORMATION MEDICALE INTITULE DE LA FORMATION	Noms	Dates	Durée en heures	Lieu	Coût E	Coût D	Plan prévisionn el 2025
Pôle MEDECINE	18 629,43 						
EMC2 - EMERGENCY AND MASTER CLASS					950,00	900,00	1 850,00
JOURNEES THEMATIQUES INTERACITVES DE LA SOCIETE FRANCAISE DE MEDECINE D'URGENCE (CFMU)					200,00	200,00	400,00
Journées Francophones d'Hépatogastroentérologie et d'Oncologie Digestive (JFHOD)					980,00	980,00	1 960,00
JOURNEE CHINOISE EN MEDECINE D'URGENCE					180,00	50,00	230,00
URGENCES 2025					400,00	500,00	900,00
CONGRES AQUITAIN DE MEDECINE D'URGENCE - CAMU 2025					225,00	400,00	625,00
Rencontres neurologies / JOURNEES DE NEUROLOGIE DE LANGUE FRANCAISE					50,00	100,00	150,00
JOURNEES EUROPEENNES DE LA SOCIETE FRANCAISE DE CARDIOLOGIE					165,00	550,00	715,00
URGENCES 2023					1500,00	800,00	2 300,00
JNI - JOURNEES NATIONALES D'INFECTIOLOGIE					780,00	100,00	880,00
Sous total MEDECINE							10 010,00
Enveloppe pôle médecine							18 629,43
Solde							8 619,43
Pôle GERIATRIE	8 219,86 						
JYMA - JOURNEES VIEILLISSEMENT ET MAINTIEN DE L'AUTONOMIE					300,00	100,00	400,00
CONGRES NATIONAL DE LA SFAP (SOCIETE FRANCAISE Journées Annuelles de la Société Française de Gériatrie et Gérontologie - 44èmes Journées Annuelles de la Société Française de Gériatrie et RENCONTRES DE NEUROLOGIE COMPORTEMENTALES ET JNI - JOURNEES NATIONALES D'INFECTIOLOGIE					700,00	250,00	950,00
					650,00	400,00	1 050,00
					350,00	150,00	500,00
					130,00	150,00	280,00
					400,00	450,00	850,00
Sous total GERIATRIE							4 030,00
Enveloppe pôle Gériatrie							8 219,86
Solde							4 189,86
Pôle PSYCHIATRIE	3 840,43 						
congres encéphale					620,00	420,00	1 040,00
journées scientifiques internationales des C.U.M.P. : Catastrophes naturelles et psychotraumatismes					260,00	250,00	510,00
congrès AFTCC					460,00	280,00	740,00
Journées de l'Information Psychiatrique					350,00	400,00	750,00
journées d'étude RéNaCUMP : CUMP et ATTENTATS					550,00	300,00	850,00
Sous total Psychiatrie							3 890,00
Enveloppe Pôle Psychiatrie							3 840,43
Solde							-49,57

PLAN DE FORMATION MEDICALE INTITULE DE LA FORMATION	Noms	Dates	Durée en heures	Lieu	Coût E	Coût D	Plan prévisionnel 2025
sous total Enveloppes de pôles							58 395,38
Enveloppes de pôles	57 000,00 						57 000,00
Solde							-1 395,38
Formations diplômantes	27 000,00 						
DU partenariat patient-professionnels en santé		2025		NANTES	1850,00 	1000,00 	2 850,00
DIU pathologie maternelle et grossesse		2025		UNIV PARIS	1370,00 	500,00 	1 870,00
D.I.U. colposcopie et pathologie cervico- vaginale		2024- 2025	80	CESU NNE	1430,00 	1000,00 	2 430,00
D.U. urgences neurologiques		2024- 2025	100	UNIV PARIS SITE	1795,00 	1000,00 	2 795,00
D.I.U, MEDECINE DE LA PERSONNE AGEE		2024- 2025	128	UNIV ANGERS	1675,00 	560,00 	2 235,00
D.I.U, MEDECINE DE LA PERSONNE AGEE		2024- 2025	128	UNIV ANGERS	1675,00 	560,00 	2 235,00
D.U. ECHOGRAPHIE		2024- 2025		CESU NANTES	1600,00 	600,00 	2 200,00
DU HYPNOSE MEDICALE		2023- 2025	6 X 3J	TOURS	1555,00 	0,00 	1 555,00
CAPACITE D'ADDICTOLOGIE CLINIQUE - 2EME ANNEE		2024		UNIV TOURS	1050,00 	785,00 	1 835,00
Sous total formations diplômantes							15 285,00
Enveloppe formations diplômantes							27 000,00
Solde							11 715,00
TOTAL général							82 440,38
BUGDET FORMATION MEDICALE	85 614,00 						85 614,00
Solde							3 173,62

LE SERVICE FORMATION CONTINUE VOUS ACCUEILLE

DU LUNDI AU VENDREDI

Bureau Formation Continue – RDC du Bâtiment G (DRH)
Centre Hospitalier de Saumur

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	FERME
14h00–17h00	14h00–17h00	14h00–17h00	14h00–17h00	14h00–17h00

Bernard DEVANNE
Responsable de la Formation Continue
02.41.53.32.13

Fanny ASSERAY
Chargée de la Formation Continue
02.41.53.32.46

formation@ch-saumur.fr